

# Gazette officielle du Québec

Partie 1

Avis  
juridiques

125<sup>e</sup> année

15 mai  
1993  
No 20

Québec 

# LOIS ET RÈGLEMENTS SUR L'ENVIRONNEMENT

Ce recueil réunit l'ensemble des lois et règlements du Québec dans le domaine de l'environnement. Il se présente sous forme de cahier relieur contenant des feuilles mobiles. On y retrouve plus de dix textes de lois et de règlements, dont:

- la Loi sur la qualité de l'environnement;
- les règlements sur la qualité de l'environnement;
- la Loi sur les pesticides;
- la Loi sur la protection des arbres;
- la Loi sur la protection des non-fumeurs.

Le recueil de base est en vente au coût de **99 \$**.

L'abonnement aux mises à jour fonctionne selon le système de commande permanente. Chaque abonné reçoit automatiquement les mises à jour au fur et à mesure qu'elles paraissent. Chacune est accompagnée de la facture correspondante, dont le montant varie selon le nombre de pages.



## COMMANDE POSTALE

2-110-2 / 03

Nom : \_\_\_\_\_ No compte client : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_ Téléphone : ( \_\_\_\_\_ ) \_\_\_\_\_

TITRE	COÛT	TPS 7%	SOUS-TOTAL	QUANT.	TOTAL
Lois et règlements sur l'environnement	99,00 \$	6,93 \$	<b>105,93 \$</b>		
Abonnement aux mises à jour					

*Le recueil et l'abonnement peuvent être commandés séparément.*

Cartes de crédit acceptées



Numéro : \_\_\_\_\_

Date d'échéance : \_\_\_\_\_

Banque : \_\_\_\_\_

Nom du titulaire : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

**Retourner ce coupon à :**  
Les Publications du Québec  
Service à la clientèle  
Division des abonnements  
Case postale 1190  
Outremont (Québec)  
H2V 4S7

**Abonnement et information :**  
Téléphone : (514) 948-1222  
Sans frais : 1 800 465-9266  
Télécopieur : (514) 278-3030

**Important :**  
Paiement par chèque ou mandat-poste à l'ordre de : «Les Publications du Québec».  
Prix et conditions de vente modifiables sans préavis.  
Les prix indiqués sont établis en dollars canadiens.

Également en vente dans nos librairies, chez nos concessionnaires, et chez votre libraire habituel.



Québec

# Gazette officielle du Québec

## Partie 1 Avis juridiques

125<sup>e</sup> année  
15 mai 1993  
No 20

### Sommaire

AVIS DIVERS  
CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE  
COMPAGNIES (*PARTIE I-A*) — LOI SUR LES  
COMPAGNIES (*PARTIE III*) — LOI SUR LES  
COMPAGNIES (*DIVERS*) — LOI SUR LES  
COMPAGNIES ÉTRANGÈRES — LOI SUR LES  
COOPÉRATIVES — LOI SUR LES  
DÉCLARATIONS DES COMPAGNIES ET SOCIÉTÉS — LOI SUR LES  
LOI ÉLECTORALE  
MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES  
OFFICE DES PROFESSIONS DU QUÉBEC  
PROCLAMATIONS  
RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES  
VENTES PAR LICITATION  
VENTES PAR SHÉRIF  
VENTES POUR TAXES, AVIS DE PUBLICATION

## AVIS AUX ANNONCEURS

---

La *Gazette officielle du Québec* est le journal par lequel le Gouvernement du Québec rend officielles ses décisions. Elle est publiée en deux éditions distinctes. La première, intitulée « Avis juridiques », est publiée au moins à tous les samedis; la deuxième, intitulée « Lois et règlements », est publiée en français et en anglais au moins à tous les mercredis.

### Contenu :

La Partie 1 de la *Gazette officielle* contient les avis juridiques dont la publication est requise par des lois ou des règlements ou encore par le gouvernement. Elle est publiée en français seulement.

### Normes de recevabilité :

Les avis doivent contenir le minimum d'information requis par les lois et règlements qui régissent leur publication. On peut se référer à la *Gazette officielle* pour y retrouver des avis déjà publiés et les utiliser comme modèles. Les avis doivent être dactylographiés. Les annonceurs doivent fournir une lettre d'accompagnement indiquant clairement leurs nom et adresse, leur numéro de téléphone et le nombre de publications requises pour chaque avis.

### Conditions générales :

Les manuscrits doivent être reçus au bureau de la *Gazette officielle* au plus tard à 12 h, le jeudi précédant la semaine de publication. Les avis reçus après cette date seront reportés à l'édition subséquente. De plus, l'Éditeur officiel du Québec se réserve le droit de retarder ou de refuser la publication de certains documents, à cause de leur longueur, de leur mauvaise formulation ou pour toute autre raison d'ordre administratif.

Les frais de publication sont payables à l'avance et doivent être acquittés par mandat ou par chèque émis à l'ordre de : « Les publications du Québec ». Un exemplaire de la *Gazette officielle* est automatiquement expédié comme preuve de publication pour chaque avis publié.

Toute demande d'annulation doit être faite par écrit et être reçue avant l'heure de tombée. Les frais déjà encourus sont facturés à l'annonceur à qui l'on rembourse tout montant versé en trop.

Si une erreur typographique se glisse dans une première publication, les annonceurs sont priés d'en aviser le responsable de la *Gazette officielle* avant la seconde publication. Les demandes de corrections au texte original doivent aussi être faites par écrit et être reçues avant l'heure tombée.

### Tarif de publication\*

Le tarif de publication est de 0,81 \$ la ligne agate quel que soit le nombre de parutions.

### Tarif de traduction\*

Le tarif de traduction est de 20,26 \$ les 100 mots.

### Tarif pour les feuilles volantes\*

Le prix de vente pour les feuilles volantes est de 0,71 \$ l'unité.

### Prix à l'exemplaire\*

Le prix d'un exemplaire de la *Gazette officielle du Québec* est de 5,22 \$.

Les demandes de publication d'avis doivent être adressées comme suit :

Division de la *Gazette officielle*  
1279, boul. Charest Ouest, 9<sup>e</sup> étage  
Québec G1N 4K7  
Téléphone : (418) 644-7795

### Abonnements

Tous les abonnements sont payables à l'avance. Faire parvenir votre chèque ou mandat-poste émis à l'ordre de « Les Publications du Québec », Aucune réclamation après 90 jours.

### Tarif d'abonnements\*

Partie 1 « Avis juridiques » : 63 \$ pour 12 mois

Partie 2 « Lois et règlements » : 91 \$ pour 12 mois

Partie 2 « Laws and Regulations » : 91 \$ pour 12 mois.

Toute correspondance concernant les abonnements doit être adressée au :

Service à la clientèle  
Division des abonnements  
C.P. 1190  
Outremont (Québec)  
H2V 4S7  
Téléphone : (514) 948-1222

Prière de faire part de tout changement d'adresse six semaines avant la date du déménagement et de retourner l'étiquette portant l'ancienne adresse.

\* Taxes non comprises

## TABLE DES MATIÈRES

### AVIS DIVERS

CANADIAN MEDICAL ASSOCIATION ( <i>Projet de loi privé</i> )	1975
COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL ( <i>Rachat d'obligations</i> )	1975
COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL ( <i>Rachat d'obligations</i> )	1975
COMMUNAUTÉ URBAINE DE QUÉBEC ( <i>Rachat d'obligations</i> )	1975
SUCCESSION GABRIELLE SUZANNE LAMOTHE ( <i>Bénéfice d'inventaire</i> )	1976
SUCCESSION HARRY LITTLE ( <i>Bénéfice d'inventaire</i> )	1976
SUCCESSION IRÈNE SOPHIA CACH ( <i>Bénéfice d'inventaire</i> )	1976
SUCCESSION JEAN-PIERRE DELISLE ( <i>Bénéfice d'inventaire</i> )	1976
SUCCESSION MARIO COUTU ( <i>Bénéfice d'inventaire</i> )	1976
SUCCESSION PAUL ROBITAILLE ( <i>Bénéfice d'inventaire</i> )	1976
SUCCESSION RICHARD CREVIER ( <i>Bénéfice d'inventaire</i> )	1977
SUCCESSION YVES SAUVÉ ( <i>Bénéfice d'inventaire</i> )	1977

### CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE

#### ACCORDÉS

Abbey Lawrence Lipman	1977
Adam Nathaniel Atlas	1977
Marie Angèle Caroline d'Anjou	1977
Nathalie Marie Denise Garneau-Simard	1977
Richère Nicole Déziel	1978

#### DEMANDES

Buu Khanh Tran et Linh Phuong Tran	1978
Clément Gagné	1978
Daniel Giroux	1978
Doris Janes Gloria Lyonnais	1978
Donna Lee Spina	1978
Edmond Fournier	1978
Edmond Ostafyczek	1978
Farzin Zamanzadeh	1978
Françoise Boivin	1979
Geneviève Fortin	1979
Gertrude Fiset	1979
Hyman Ptack	1979
Jeanne D'Arc Carmen Bélanger	1979
Joseph, Henri, Clément Beaulne	1979
Joseph Elie Donald Larabée	1979
Joseph-Jean-Jacques-Raymond Gauthier	1979
Joseph Jean Paul Régent Boivin	1979
Joseph Luc Stéphane Brault	1980
Joseph Paul Jean Louis Bettez	1980
Joseph R. Grégoire	1980
Ka Wah Yip	1980
Leonette Tremblay	1980
Linda Carignan	1980

Louise Poirier	1980
Lumina Binet	1980
Marie Agathe Gagnon	1980
Marie Monique Rachelle Morin	1980
Marie Nancy Athina Cambouris	1981
Marie-Noëlla-Jeanine Drouin	1981
Maryse Bernadette Dumas	1981
Raymonde Beaulieu	1981
Stephen Perry	1981

### COMPAGNIES (PARTIE I-A) — LOI SUR LES

<b>DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION</b>	1982
<b>DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION</b>	2006
<b>DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE FUSION</b>	2006
<b>DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE MODIFICATION</b>	2007
2525-0333 QUÉBEC INC. ( <i>Erratum</i> )	2043
<b>DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT RECTIFIÉ/COMPLÉTÉ</b>	2015

### COMPAGNIES (PARTIE III) — LOI SUR LES

<b>LETTRES PATENTES</b>	2016
<b>LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES</b>	2019
THÉÂTRE LE CLOU ( <i>Erratum</i> )	2043

### COMPAGNIES (DIVERS) — LOI SUR LES

#### DISSOLUTION — DEMANDES DE

2524-1480 QUÉBEC INC.	2020
2551-5883 QUÉBEC INC.	2020
2640-8021 QUÉBEC INC.	2020
2645-5006 QUÉBEC INC.	2020
2739-0954 QUÉBEC INC.	2020
2744-3753 QUÉBEC INC.	2021
2760-2671 QUÉBEC INC.	2021
2844-7969 QUÉBEC INC.	2021
2950-3257 QUÉBEC INC.	2021
2954-2925 QUÉBEC INC.	2021
2968-5757 QUÉBEC INC.	2021
AGENCE DE PERSONNEL S.C. INC.	2021
AIDACOM INC.	2021
AUTOMOBILE J.L.P. INC.	2021
AUTOMOBILES REGAL INC.	2021
CENTRE D'ACCUEIL DE SAINTE-ANNE- DE-BEAUPRÉ	2022
CENTRE D'ACCUEIL SAINT-TITE-DES-CAPS	2022
CHABANEL FASHIONS INC.	2026

CLINIQUE MÉDICALE DESCHAMBAULT INC.	2022
CLUB R/C ST-EUSTACHE	2022
CONSEIL CANADIEN DES AVEUGLES DU CENTRE MAURICIE INC.	2022
CONSTRUCTION LEE INC.	2022
CONSTRUCTION RODRIGUE LAUZÉ INC.	2022
CONSTRUCTION THERRIEN & GAGNON INC.	2022
CORPORATION DE CHAUSSURES HOLIDAY INC.	2022
COVE PROPERTY INC.	2026
CUISINE GENDREAU INC.	2022
DÉPANNEUR CHARPENTIER INC.	2023
DISTRIBUTIONS REFLET SANTÉ INC.	2023
EXPLORATION TEMISCA INC.	2023
FERME BEAUDOINE INC.	2023
FIBRE DE VERRE ROBERT GINGRAS INC.	2023
FILMS NORD-SUD INC.	2023
GAUTHIER-TOUGAS INC.	2023
GESTION C.G. LTÉE	2023
GESTION IMMOBILIÈRE FRANCO-QUÉBÉCOISE INC.	2023
GESTION NOR-GEL INC.	2023
GESTION POPULAIRE DE SAINT-MICHEL (MONTRÉAL)	2024
GROUPE SOLIDARITÉ ÉCONOMIQUE QUÉBÉCOISE INC.	2024
HABITATION POPULAIRE DE ST-MICHEL (MONTRÉAL) INC.	2024
HOLIDAY SHOE CORP.	2022
ICE-PACK PRODUCTS LTD	2026
INVESTISSEMENTS EZZEDDINE INC.	2024
J. LACHAPPELLE INC.	2024
JONAS ASSOCIATES INC.	2024
JUDY PAGE INC.	2024
LA BIBLIOTHÈQUE DES JEUNESSE DE MONTMAGNY INC.	2024
LA FERMIERIE INC.	2024
LEE CONSTRUCTION INC.	2022
LES ENTREPRISES J.A. PEPIN & FILS INC.	2024
LES ENTREPRISES J.F. VAJDA CONSULTANTS INC.	2025
LES ENTREPRISES KURIKA INC.	2025
LES ÉPINGLETTES DE LA CAPITALE INC.	2025
LES GESTIONS L'ÉCHELLE HUMAINE INC.	2025
LES JARDINIERS D'ORLANDO (1986) INC.	2025
LES PLACEMENTS HERVÉ BEAUDRY LTÉE	2025
LES PLANCHERS ÉRIC INC.	2025
MAISON YUK MON INC.	2025
MARCHÉ DE LA LAINE INC	2025
MARCHÉ ESTELLE COUTU INC.	2025
MICHEL PERREAU LTÉE ÉBÉNISTE INC.	2026
MODES CHABANEL INC.	2026
NAPOLEON BROCHU INC.	2026
NORTH-SOUTH FILMS INC.	2023
PELDEN INFORMATIQUE INC.	2026
PHILIP YIP & ASSOCIÉS INC.	2026
PRODUITS ICE-PACK LTÉE	2026
PROPRIÉTÉ COVE INC.	2026
PYRO-EXPERTS INC.	2026
TÉLÉVISION HENRI DUGUAY INC.	2026
TUILES URO-SIL INC.	2026

## COMPAGNIES ÉTRANGÈRES — LOI SUR LES

**CHANGEMENTS** 2027

**PERMIS DE FAIRE AFFAIRES  
(PERMIS INITIAL)** 2027

## COOPÉRATIVES — LOI SUR LES

ASSOCIATION COOPÉRATIVE DE LA  
COMMUNAUTÉ DU COLLÈGE LAFLÈCHE  
DE TROIS-RIVIÈRES (*Dissolution*) 2027

CLUB COOPÉRATIF DE CONSOMMATION  
DE DRUMMONDVILLE (*Liquidation*) 2027

COOPÉRATIVE DE TRAVAILLEURS «FLEURS  
STYLE» (*Dissolution*) 2027

LA COOPÉRATIVE DES PRODUCTEURS  
CAPRINS DES BOIS-FRANCS (*Dissolution*) 2028

MAGASIN CO-OP DE CAUSAPSCAL (*Défaut de  
respecter la proportion des opérations*) 2028

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DE L'ISLET  
(*Dissolution*) 2028

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DE  
ST-ALEXANDRE DE KAMOURASKA  
(*Défaut de respecter la proportion des opérations*) 2028

## DÉCLARATIONS DES COMPAGNIES ET SOCIÉTÉS — LOI SUR LES

### CHANGEMENT DANS LA NATURE DE LEURS AFFAIRES

NEWGLADES ASSOCIATES AND COMPANY,  
LIMITED 2028

NEWGLADES ASSOCIÉS, SOCIÉTÉ EN  
COMMANDITE 2028

### CHANGEMENT DE LEUR ÉTABLISSEMENT PRINCIPAL

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 4707 DES  
LAURENTIDES 2029

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MANOIR ROYAL  
ST-EUSTACHE 2029

### DISSOLUTION

IMMODEV IV, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 2029

IMMODEV IX, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 2029

IMMODEV VI, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 2029

### FORMATION

GESTION D'IMMEUBLES CBB, SOCIÉTÉ  
EN COMMANDITE 2029

LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CANTAT-3 2030

SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENTS CAPIMONT ENR.  
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 2030

THE CANTAT-3 AND COMPANY, LIMITED  
PARTNERSHIP 2030

<b>REPLACEMENT D'UN COMMANDITE</b>		<b>OFFICE DES PROFESSIONS DU QUÉBEC</b>	
IMMODEV X, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	2030	JACK SHORE, PHARMACIEN (Radiation permanente)	2035
<b>LOI ÉLECTORALE</b>		LUCIE DION, MÉDECIN (Radiation permanente)	2035
<b>FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES</b>		ROGER R. LEMIEUX, MÉDECIN (Révocation de permis et radiation permanente)	2035
ALLOCATIONS (Article 81 à 86 de la Loi électorale)	2032	ZSOLT POGANY, NOTAIRE (Radiation permanente)	2035
ALLOCATIONS (Article 81 à 86 de la Loi électorale)	2032	<b>PROCLAMATIONS</b>	
ALLOCATIONS (Article 81 à 86 de la Loi électorale)	2032	CESSATION DE LA JURIDICTION DE LA COUR MUNICIPALE DE LA VILLE DE SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC SUR LE TERRITOIRE DE LA PAROISSE DE SAINT-PLACIDE	2035
ALLOCATIONS (Article 81 à 86 de la Loi électorale)	2032	CESSATION DE LA JURIDICTION DE LA COUR MUNICIPALE DE LA VILLE DE SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC SUR LE TERRITOIRE DE LA PAROISSE D'OKA	2036
REPLACEMENT DE REPRÉSENTANTS OFFICIELS (Article 46 de la Loi électorale)	2030	CESSATION DE LA JURIDICTION DE LA COUR MUNICIPALE DE LA VILLE DE SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC SUR LE TERRITOIRE DU VILLAGE DE SAINT-PLACIDE	2036
RETRAIT D'AUTORISATION (Article 72 de la Loi électorale)	2032	CESSATION DE LA JURIDICTION DE LA COUR MUNICIPALE DE LA VILLE DE SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC SUR LE TERRITOIRE DE LA PAROISSE DE SAINT-JOSEPH-DU-LAC	2037
<b>MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES</b>		<b>RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES</b>	
<b>AFFAIRES MUNICIPALES</b>		<b>REPRISE D'EXISTENCE — AVIS DE</b>	2038
<b>DIVERS</b>		<b>VENTES PAR LICITATION</b>	
MUNICIPALITÉ DE BOILEAU (Changement de nom)	2033	SPRATT c. SPRATT ET AL.	2039
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE (Changement de nom)	2033	<b>VENTES PAR SHÉRIF</b>	
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BLAISE-SUR-RICHELIEU (Changement de nom)	2033	<b>BAIE-COMEAU</b>	
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-DE-MATHA (Changement de nom)	2033	MICHEL MILLER INC. c. VERREAULT ET AL.	2039
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIAS-SUR-RICHELIEU (Extension de limites)	2033	<b>BEDFORD</b>	
MUNICIPALITÉ DE SAIT-ARMAND (Changement de nom)	2033	BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT c. RÉSIDENCES VAL SUTTON NO 15 INC. ET AL.	2040
RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES DE BOISCHATEL, L'ANGE-GARDIEN, CHÂTEAU-RICHER (Constitution d'une régie intermunicipale)	2034	<b>HULL</b>	
VILLAGE DE VAUDREUIL-SUR-LE-LAC (Extension de limites)	2034	BANQUE ROYALE DU CANADA c. ROLPH ET AL.	2040
<b>INDUSTRIE, COMMERCE ET TECHNOLOGIE</b>		<b>MONTRÉAL</b>	
<b>HEURES D'AFFAIRES</b>		LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU c. FRANKEL SCHIFF	2041
VILLE DE SAINTE-ADÈLE (Autorisation)	2034		
VILLE DE SAINTE-ADÈLE (Autorisation)	2034		
VIEUX-QUÉBEC ET L'AXE SAINT-PAUL/PORT (Autorisation)	2034		

## QUÉBEC

BANQUE DE NOUVELLE ÉCOSSE  
c. QUINCAILLERIE GINGRAS INC. 2041

### VENTES POUR TAXES, AVIS DE PUBLICATION

M.R.C. D'ACTON	2042
M.R.C. DU HAUT-SAINT-AURICE	2042
M.R.C. DE LA HAUTE-CÔTE-NORD	2042
M.R.C. DE LA RIVIÈRE-DU-NORD	2042
M.R.C. DE LOTBINIÈRE	2042
M.R.C. DES BASQUES	2042
M.R.C. DU BAS-RICHELIEU	2043
M.R.C. DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS	2043
M.R.C. DU VAL-SAINT-FRANÇOIS	2043
VILLE DE SAINTE-CATHERINE	2043
VILLE DE WESTMOUNT	2043

## Avis divers

### Canadian Medical Association

Avis est, par les présentes, donné que la Canadian Medical Association, constituée en personne morale par le chapitre 62 des Statuts du Canada de 1909 et ses modifications, ayant son siège social en la ville d'Ottawa, province d'Ontario, présentera à la présente session du Parlement ou à l'une de ses deux prochaines sessions, une requête introductive de projet de loi privé dans le but de faire modifier sa loi constitutive et changer son nom à celui de « Canadian Medical Association » en anglais et de l'« Association médicale canadienne » en français.

Ottawa, le 2 avril 1993

*Les procureurs de la requérante,*  
PERLEY-ROBERTSON, PANET,  
HILL & MCDUGALL, *avocats*

86192-18-4

### Communauté urbaine de Montréal Rachat d'obligations

50 000 000 \$ É.-U.

Obligations 8,375 % à fonds d'amortissement  
échéant le 15 décembre 2003

Avis est, par les présentes, donné que selon les termes et conditions régissant les obligations, la Communauté urbaine de Montréal rachètera le 15 juin 1993 la totalité des obligations 8,375 % à fonds d'amortissement échéant le 15 décembre 2003 dont la valeur nominale en circulation à la date du présent avis est de 26 100 000 \$ É.-U., au prix de 102,00 % du montant en principal, plus l'intérêt couru et impayé à la date du rachat. L'intérêt sur le montant en principal des obligations rachetées cessera de courir le et après le 15 juin 1993.

Une copie de cet avis de rachat a été transmise par lettre recommandée aux détenteurs d'obligations entièrement nominatives par l'agent payeur.

Les obligations ainsi rachetées deviendront dues et payables le 15 juin 1993 en telles monnaies ou devises des États-Unis d'Amérique qui auront cours légal pour le paiement des dettes publiques et privées auxdits États-Unis d'Amérique, le jour du rachat, sur présentation et remise des obligations au bureau de l'agent payeur, Bank of Montreal Trust Company, 77 Water Street, New York 10005, U.S.A. L'intérêt dû le 15 juin 1993 sera payé de la manière habituelle.

Montréal, le 6 mai 1993

Communauté urbaine de Montréal  
*La secrétaire,*  
NICOLE LAFOND

86463

### Communauté urbaine de Montréal Rachat d'obligations

15 800 000 \$ É.-U.

Obligations 8,00 % à fonds d'amortissement  
échéant le 15 décembre 2002

Avis est, par les présentes, donné que selon les termes et conditions régissant les obligations, la Communauté urbaine de Montréal rachètera le 15 juin 1993 la totalité des obligations 8,00 % à fonds d'amortissement échéant le 15 décembre 2002 dont la valeur nominale en circulation à la date du présent avis est de 3 980 000 \$ É.-U., au prix de 100,50 % du montant en principal, plus l'intérêt couru et impayé à la date du rachat. L'intérêt sur le montant en principal des obligations rachetées cessera de courir le et après le 15 juin 1993.

Une copie de cet avis de rachat a été transmise par lettre recommandée aux détenteurs d'obligations entièrement nominatives par l'agent payeur.

Les obligations ainsi rachetées deviendront dues et payables le 15 juin 1993 en telles monnaies ou devises des États-Unis d'Amérique qui auront cours légal pour le paiement des dettes publiques et privées auxdits États-Unis d'Amérique, le jour du rachat, sur présentation et remise des obligations au bureau de l'agent payeur, Bank of Montreal Trust Company, 77 Water Street, New York 10005, U.S.A. L'intérêt dû le 15 juin 1993 sera payé de la manière habituelle.

Montréal, le 6 mai 1993

Communauté urbaine de Montréal  
*La secrétaire,*  
NICOLE LAFOND

86464

### Communauté urbaine de Québec Rachat d'obligations

Avis aux détenteurs d'obligations de l'émission de 10 000 000 \$  
datée du 3 juillet 1979 échéant le 3 juillet 1999

Prenez avis que la Communauté urbaine de Québec, conformément aux dispositions applicables pour l'émission d'obligations plus haut mentionnée, a procédé par tirage au sort afin de racheter par anticipation pour 769 000 \$ d'obligations de l'emprunt ci-haut mentionné.

Soyez de plus avisés qu'à compter du 3 juillet 1993, les obligations portant les numéros AA-076, AA-108, AA-116, AA-120, AA-130, AA-144, AA-145, AA-174, AA-176, AA-177, AA-180, AN-014, AN-024, AN-045, AN-048 (Rachat partiel pour 3 000 \$), AN-052, AN-068, AM-490 et AV-448 seront rachetées à leur valeur nominale par la Communauté urbaine de Québec et qu'elles cesseront de porter intérêt à compter de ladite date.

Pour toute information additionnelle et pour l'encaissement desdites obligations, veuillez communiquer avec monsieur Raynald Bédard, trésorier de la Communauté urbaine de Québec, au numéro de téléphone 418-529-8771, poste 254.

Québec, le 9 mai 1993

Communauté urbaine de Québec  
Le secrétaire,  
PIERRE ROUSSEAU, avocat

86460

#### Succession Gabrielle Suzanne Lamothe

Prenez avis que la Société pour la Prévention de la Cruauté Envers les Animaux (Canadienne) est l'un des légataires résiduaire de la succession de Gabrielle Suzanne Lamothe et a accepté, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte devant D. Whitney, notaire au 630, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2300, Montréal, H3B 4T8, en date du 22 avril 1993 et enregistré à Montréal le 23 avril 1993, sous le numéro 4600175.

Montréal, le 27 avril 1993

Le procureur,  
DAVID WHITNEY

86396

#### Succession Harry Little

Prenez avis que la Société pour la Prévention de la Cruauté Envers les Animaux (Canadienne) est l'un des légataires résiduaire de la succession de Harry Little et a accepté, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte devant D. Whitney, notaire au 630, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2300, Montréal, H3B 4T8, en date du 23 avril 1993 et enregistré à Montréal le 23 avril 1993, sous le numéro 4600368.

Montréal, le 27 avril 1993

Le procureur,  
DAVID WHITNEY

86395

#### Succession Irène Sophia Cach

Prenez avis que la Société pour la Prévention de la Cruauté Envers les Animaux (Canadienne) est légataire résiduaire de la succession de Irène Sophia Cach et a accepté, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte devant D. Whitney, notaire au 630, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2300, Montréal, H3B 4T8, en date du 22 avril 1993 et enregistré à Montréal le 23 avril 1993, sous le numéro 4600174.

Montréal, le 27 avril 1993

Le procureur,  
DAVID WHITNEY

86394

#### Succession Jean-Pierre Delisle

Avis est, par les présentes, donné que Mlle Jacynthe Cloutier, du 80, 43<sup>e</sup> Avenue, Pincourt, et que M. Pierre-Luc Fortin, du 5028, boulevard Harwood, Vaudreuil, héritiers de leur oncle M. Jean-Pierre Delisle, en son vivant demeurant au 93, rue Cartier, appartement 2, Vaudreuil, décédé le 14 octobre mil neuf cent quatre-vingt-douze (1992). Ce dernier ayant fait un testament olographe en date du 7 septembre 1990.

Lesdits Jacynthe Cloutier et Pierre-Luc Fortin ont accepté la succession de M. Jean-Pierre Delisle, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte exécuté devant Jean Desharnais, notaire, le 8 avril 1993 et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Vaudreuil, sous le numéro 285236.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant le notaire Jean Desharnais, le 8 avril 1993, et peut être consulté à son étude à l'adresse ci-dessous mentionnée.

Après deux mois du présent avis, les bénéficiaires paieront les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

Dorion, le 14 avril 1993

Le procureur,  
JEAN DESHARNAIS, notaire  
74, avenue Aquin  
Dorion  
J7V 7R4

86461

#### Succession Mario Coutu

Avis est, par les présentes, donné que dame Johanne Dean, ès qualités de tutrice à sa fille mineure, Julie Coutu, aux termes d'une ordonnance de la Cour supérieure du district de Montréal, rendue le 16 février 1993 et portant le numéro 500-14-000304-931 des dossiers de ladite Cour, directrice de la tarification, veuve non remariée de Mario Coutu, domiciliée au 4434, Château-Pierrefonds à Pierrefonds H9K 1L3, seule et unique héritière avec sa dite fille, Julie Coutu, de son époux, feu Mario Coutu, en son vivant sans emploi, domicilié au 27, chemin Lakeshore, Pointe-Claire, H9S 4H1, où il est décédé le 11 novembre 1992 sans laisser de testament, a accepté la succession dudit Mario Coutu, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte exécuté devant Joanne Duplantie, notaire, 434, Saint-Malo Ouest, Île-Bizard H9C 2P4, daté le 22 mars 1993, et enregistré à Montréal le 24 mars 1993 sous le numéro 4592562.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant le notaire Joanne Duplantie et peut être consulté à ses bureaux, à l'adresse ci-dessus.

Après deux mois du présent avis, la bénéficiaire paiera les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

Île-Bizard, le 28 avril 1993

Le procureur,  
JOANNE DUPLANTIE, notaire

86412

#### Succession Paul Robitaille

Avis est, par les présentes, donné que Caroline Robitaille et Jean Hugo Robitaille, tous deux demeurant au 76, rue Ravel, Repentigny, Québec, lesquels sont les seuls héritiers légaux de leur père, Paul Robitaille, en son vivant demeurant au 365, boulevard Lacombe, Ville Le Gardeur, décédé le premier septembre mil neuf cent quatre-vingt-neuf (1989), sans laisser de testament, ont accepté, sous bénéfice d'inventaire, ladite succession, suivant acte reçu devant Adélaïde Ethier, notaire, le vingt et un avril mil neuf cent quatre-vingt-treize.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant Adélaré Ethier, notaire exerçant au 1124, boulevard Iberville, local 206, Repentigny, Québec, et au 205, Principale, Saint-Alexis, Québec, et peut être consulté à ses bureaux, à l'adresse ci-dessus.

Après deux mois du présent avis, les bénéficiaires paieront les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

Repentigny, le 28 avril 1993

86449

*Le procureur,*  
ADÉLARD ETHIER, notaire

#### Succession Richard Crevier

Avis est, par les présentes, donné que Denise Roy, ès qualités de tutrice aux enfants mineurs Alexandre Crevier et Catheryne Crevier, domiciliés à 149, rue des Monts, Saint-Eustache, province de Québec, J7R 2T4, deux des héritiers de leur oncle, Richard Crevier, en son vivant domicilié au 410, montée Saint-Nicolas, Saint-Colomban, province de Québec, J0R 1N0, décédé à l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme, le deux décembre mil neuf cent quatre-vingt-onze (2 décembre 1991), sans avoir fait de testament, a accepté la succession dudit Richard Crevier, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte reçu par Yves Léonard, notaire, le vingt avril mil neuf cent quatre-vingt-treize (20 avril 1993), sous le numéro 22431 de ses minutes et dont copie fut enregistrée à Terrebonne, sous le numéro 1023688.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant Yves Léonard, notaire, le vingt avril mil neuf cent quatre-vingt treize (20 avril 1993) et peut être consulté à son bureau situé au 76 de la rue Legault, à Saint-Jérôme.

Après deux mois du présent avis, les bénéficiaires paieront les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

Saint-Jérôme, le 27 avril 1993

86383

*Le procureur,*  
YVES LÉONARD, notaire

#### Succession Yves Sauvé

Avis est donné que Pierrette Chagnon, enseignante, domiciliée au 32, des Tourterelles, Granby, Qc, J2H 4L7, a, à titre de tutrice de Guillaume Sauvé, même domicile, accepté, sous bénéfice d'inventaire, la succession d'Yves Sauvé, en son vivant technicien de laboratoire, domicilié au 32, des Tourterelles, Granby, Qc., décédé le 10 février 1993, sans laisser de testament et dont Guillaume est l'un des héritiers, aux termes d'un acte reçu par Monique Saurette, notaire au 262, rue Desjardins, Granby, Qc., J2G 6J1, daté le 1<sup>er</sup> mai 1993.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant ledit notaire et peut être consulté à ses bureaux.

Après deux mois du présent avis, les créanciers seront payés à mesure qu'ils se présenteront.

Granby, le 3 mai 1993

86426

*Le procureur,*  
MONIQUE SAURETTE, notaire

## Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil — Loi sur le

### Accordés

#### Abbey Lawrence Lipman

Par le certificat numéro 93-284 du 22 avril 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Abbey Lawrence Lipshitz, né le 17 janvier 1951, en celui de Abbey Lawrence Lipman.

Sainte-Foy, le 23 avril 1993

4900

*Le sous-registraire adjoint du Québec,*  
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

#### Adam Nathaniel Atlas

Par le certificat numéro 93-282 du 22 avril 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Adam Nathaniel Hall, né le 20 juin 1971, en celui de Adam Nathaniel Atlas.

Sainte-Foy, le 23 avril 1993

4900

*Le sous-registraire adjoint du Québec,*  
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

#### Marie Angèle Caroline d'Anjou

Par le certificat numéro 93-279 du 22 avril 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Angèle Caroline D'Anjou-Michaud, née le 26 décembre 1968, en celui de Marie Angèle Caroline d'Anjou.

Sainte-Foy, le 23 avril 1993

4900

*Le sous-registraire adjoint du Québec,*  
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

#### Nathalie Marie Denise Garneau-Simard

Par le certificat numéro 93-281 du 22 avril 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Nathalie Marie Denise Gameau, née le 14 août 1974, en celui de Nathalie Marie Denise Gameau-Simard.

Sainte-Foy, le 23 avril 1993

4900

*Le sous-registraire adjoint du Québec,*  
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

**Richère Nicole Déziel**

Par le certificat numéro 93-283 du 22 avril 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Richère Déziel, née le 15 octobre 1955, en celui de Richère Nicole Déziel.

Sainte-Foy, le 23 avril 1993

4900

*Le sous-registraire adjoint du Québec,*  
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

**Demandes****Buu Khanh Tran  
et  
Linh Phuong Tran**

Prenez avis que Buu Khanh Tran et Linh Phuong Tran, domiciliés au 1680, place Louis-Joseph-Gauthier, s'adresseront au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat leur permettant de changer leur nom en ceux de Buu Khanh Lam et de Linh Phuong Lam.

Montréal, le 13 avril 1993

86244-19-2

*Le procureur des requérants,*  
THANH TUYEN NGUYEN

**Clément Gagné**

Prenez avis que Clément Gagné, domicilié au 6054, de La Roche, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Clément Bilodeau.

Montréal, le 30 avril 1993

86431-20-2

*Le procureur du requérant,*  
MARTINE DESROCHES

**Daniel Giroux**

Prenez avis que Daniel Giroux, domicilié au 1213, rang Fraser, Beauveville-Est, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Dany Giroux.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Saint-Georges de Beauce, le 19 avril 1993

86242-19-2

*Le requérant,*  
DANIEL GIROUX

**Doris Jane Gloria Lyonnais**

Prenez avis que Doris Jane Gloria Lyonnais, domiciliée au 222 A, rue Waban-Aki, Odanak, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Doris Jane Gloria Watso.

Sorel, le 29 mars 1993

86303-19-2

*Le procureur de la requérante,*  
BENOÎT BOUCHER, avocat

**Donna Lee Spina**

Prenez avis que Donna Lee Spina, domiciliée au 585, Lartigue, appartement 3, Laval-des-Rapides, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Donna Lee Sinnott.

Laval-des-Rapides, le 22 mars 1993

86323-19-2

*La requérante,*  
DONNA LEE SPINA

**Edmond Fournier**

Prenez avis que Edmond Fournier, domicilié au 9, 2<sup>e</sup> Rue Ouest, Saint-Mathieu-de-Laprairie, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Edward Fournier.

Montréal, le 27 avril 1993

86429-20-2

*Les procureurs du requérant,*  
PERREAULT, PINEL & SOTTILE

**Edmond Ostafyczek**

Prenez avis que Edmond Ostafyczek, domicilié au 475, des Colibris, Saint-Bruno, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Simon Edmond Ostaficzuk.

Saint-Bruno, le 20 avril 1993

86246-19-2

*Le requérant,*  
EDMOND OSTAFYCZEK

**Farzin Zamanzadeh**

Prenez avis que Farzin Zamanzadeh, domicilié au 47, chemin Cleve, Hampstead, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Frank Thomas.

Montréal, le 4 mai 1993

86451-20-2

*Le requérant,*  
FARZIN ZAMANZADEH

**Françoise Boivin**

Prenez avis que Françoise Boivin, domiciliée au 118, Legardeur, appartement 5, Baie-Comeau, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Françoise Labadie.

Baie-Comeau, le 22 avril 1993

86288-19-2

*La requérante,*  
FRANÇOISE BOIVIN

**Geneviève Fortin**

Prenez avis que Geneviève Fortin, domiciliée au 2920, Henri-Dunant, Lachine, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Geneviève Cherrier.

Lachine, 19 avril 1993

86304-19-2

*La requérante,*  
GENEVIÈVE FORTIN

**Gertrude Fiset**

Prenez avis que Gertrude Fiset, domiciliée au 573-A, rue Dufferin, Valleyfield, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Kim Fiset.

Salaberry-de-Valleyfield, le 2 avril 1993

86399-20-2

*Le procureur de la requérante,*  
ÉDITH PRÉSENT, *avocate*

**Hyman Ptack**

Prenez avis que Hyman Ptack, domicilié au 4175, rue Sainte-Catherine Ouest, appartement 305, Westmount, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Herbert Ptack.

Westmount, le 3 mai 1993

86450-20-2

*Les procureurs du requérant,*  
MORRIS & DUPUIS, *notaires*

**Jeanne D'Arc Carmen Bélanger**

Prenez avis que Jeanne D'Arc Carmen Bélanger, domiciliée au 700, chemin Marie-Leber, appartement 1000, Île des Soeurs, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie-Carmen, Caroline Bélanger.

Ce changement n'affectera personne d'autre.

Montréal, le 23 avril 1993

86362-20-2

*La requérante,*  
JEANNE D'ARC CARMEN BÉLANGER

**Joseph, Henri, Clément Beaulne**

Prenez avis que Joseph, Henri, Clément Beaulne, domicilié au 232, rue Bouchard, Val-d'Or, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph, Henri, Clément Denis.

Val-d'Or, le 26 avril 1993

86364-20-2

*Le procureur du requérant,*  
LOUIS-MARIE CHABOT, *avocat*

**Joseph Elie Donald Larabbée**

Prenez avis que Joseph Elie Donald Larabbée, domicilié au 150, Normandel, Beauport, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Donald Laraby.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Beauport, le 3 mai 1993

86414-20-2

*Le requérant,*  
DONALD LARABBÉE

**Joseph-Jean-Jacques-Raymond Gauthier**

Prenez avis que Joseph-Jean-Jacques-Raymond Gauthier, domicilié au 60, avenue Saint-Grégoire, Beauport, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Jean Jacques Raymond Larouche.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Beauport, le 14 avril 1993

86290-19-2

*Le requérant,*  
RAYMOND GAUTHIER

**Joseph Jean Paul Régent Boivin**

Prenez avis que Joseph Jean Paul Régent Boivin, domicilié au 982, de la Colline, appartement 204, Sainte-Foy, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Réjean Boivin.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Sainte-Foy, le 21 avril 1993

86305-19-2

*Le requérant,*  
RÉGENT BOIVIN

**Joseph, Luc, Stéphane Brault**

Prenez avis que Joseph, Luc, Stéphane Brault, domicilié au 853, rue Woodward, Sherbrooke, Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph, Luc, Stéphane Daigle.

Sherbrooke, le 22 avril 1993

86245-19-2

*Le procureur du requérant,*  
MICHELLE PELLERIN

**Joseph Paul Jean Louis Bettez**

Prenez avis que Joseph Paul Jean Louis Bettez, domicilié au 6110, rue Lise-Charbonneau, appartement 301, Saint-Hubert, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Paul Jean Louis René Bettez.

Saint-Hubert, le 28 avril 1993

86401-20-2

*Le requérant,*  
JOSEPH PAUL JEAN LOUIS BETTEZ

**Joseph R. Grégoire**

Prenez avis que Joseph R. Grégoire, domicilié au 3925, St. Kevin, appartement 9, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joey R. Grégoire.

Montréal, le 29 avril 1993

86430-20-2

*Le requérant,*  
JOSEPH R. GRÉGOIRE

**Ka Wah Yip**

Prenez avis que Ka Wah Yip, domicilié au 3780, Oslo, Brossard, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Carol Yip.

Saint-Lambert, le 26 avril 1993

86392-20-2

*Le procureur du requérant,*  
SYLVAIN GENDRON, notaire

**Leonette Tremblay**

Prenez avis que Leonette Tremblay, domiciliée au 505, Armand, Alma, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Nanette.

Alma, le 25 mars 1993

86289-19-2

*La requérante,*  
NANETTE TREMBLAY

**Linda Carignan**

Prenez avis que Linda Carignan, domiciliée au 18 A, rue Augusta, Sorel, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Linda Ménard.

Sorel, le 28 avril 1993

86448-20-2

*Le procureur de la requérante,*  
MARC NICOLAS FOUCAULT

**Louise Poirier**

Prenez avis que Louise Poirier, domiciliée au 1800, de Vitré, chambre 6, Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jessica Foisy.

Québec, le 4 mai 1993

86363-20-2

*La requérante,*  
LOUISE POIRIER

**Lumina Binet**

Prenez avis que Lumina Binet, domiciliée au 54, Mailhot, Arthabaska, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Mélina Binette.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Arthabaska, le 3 mai 1993

86413-20-2

*La requérante,*  
LUMINA BINET

**Marie Agathe Gagnon**

Prenez avis que Marie Agathe Gagnon, domiciliée au 357, chemin Val-des-Lacs, Val-des-Lacs, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Shirley Gagnon.

Sainte-Agathe-des-Monts, le 27 avril 1993

86400-20-2

*Le procureur de la requérante,*  
BENOÎT SLYTHE, avocat

**Marie Monique Rachelle Morin**

Prenez avis que Marie Monique Rachelle Morin, domiciliée au 444, Pointe-du-Jour, Saint-Thomas-d'Aquin, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Monique Rachel Morin.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Saint-Thomas-d'Aquin, le 27 avril 1993

86410-20-2

*La requérante,*  
MARIE MONIQUE RACHELLE MORIN

### Marie Nancy Athina Cambouris

Prenez avis que Marie Nancy Athina Cambouris, domiciliée au 542, Victoria, Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Nancy Athyna Cambouris.

Québec, le 28 avril 1993

86411-20-2

*Le procureur de la requérante,*  
JEAN-MARTIN POISSON, *avocat*

### Marie-Noëlla-Jeanine Drouin

Prenez avis que Marie-Noëlla-Jeanine Drouin, domiciliée au 571, rue Bellevue, Sainte-Marie de Beauce, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie-Noëlla-Jacqueline Drouin.

Sainte-Marie de Beauce, le 3 mai 1993

86452-20-2

*La requérante,*  
JEANINE DROUIN

### Maryse Bernadette Dumas

Prenez avis que Maryse Bernadette Dumas, domiciliée au 921, place Foucault, Saint-Bruno, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Maryse Bernadette Campbell.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Saint-Bruno, le 27 avril 1993

86393-20-2

*La requérante,*  
MARYSE BERNADETTE DUMAS

### Raymonde Beaulieu

Prenez avis que Raymonde Beaulieu, domiciliée au 1729, rue Daniel, Saint-Lin, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Krystell Beaulieu.

Saint-Lin, le 26 avril 1993

86391-20-2

*La requérante,*  
RAYMONDE BEAULIEU

### Stephen Perry

Prenez avis que Stephen Perry, domicilié au 5215, rue Dudemaine, appartement 15, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Stephen Lantis Perry.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Montréal, le 16 avril 1993

86243

*Le requérant,*  
STEPHEN PERRY

## Compagnies (Partie IA) — Loi sur les

### Délivrance d'un certificat de constitution

L'Inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de constitution à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2973-5743 2973-5743 QUÉBEC INC.	1993 04 16	Alma
2973-5750 2973-5750 QUÉBEC INC.	1993 04 16	Alma
2973-5768 2973-5768 QUÉBEC INC.	1993 04 16	Arthabaska
2973-5776 2973-5776 QUÉBEC INC.	1993 04 16	Saint-Hyacinthe
2973-5792 2973-5792 QUÉBEC INC.	1993 04 16	Chicoutimi
2973-7095 2973-7095 QUÉBEC INC.	1993 04 22	Kamouraska
2973-7103 2973-7103 QUÉBEC INC.	1993 04 22	Kamouraska
2973-7111 2973-7111 QUÉBEC INC.	1993 04 22	Beauce
2973-7137 2973-7137 QUÉBEC INC.	1993 05 04	Baie-Comeau
2973-9158 2973-9158 QUÉBEC INC.	1993 04 16	Québec
2973-9554 2973-9554 QUÉBEC INC.	1993 04 06	Kamouraska
2974-0081 2974-0081 QUÉBEC INC.	1993 04 13	Chicoutimi
2974-0164 2974-0164 QUÉBEC INC.	1993 04 16	Trois-Rivières
2974-0172 2974-0172 QUÉBEC INC.	1993 04 16	Arthabaska
2974-0180 2974-0180 QUÉBEC INC.	1993 04 16	Arthabaska
2974-0198 2974-0198 QUÉBEC INC.	1993 04 16	Arthabaska
2974-0206 2974-0206 QUÉBEC INC.	1993 04 16	Arthabaska

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2974-0214 2974-0214 QUÉBEC INC.	1993 04 16	Arthabaska
2974-0222 2974-0222 QUÉBEC INC.	1993 04 16	Arthabaska
2974-0305 2974-0305 QUÉBEC INC.	1993 04 16	Québec
2974-0313 2974-0313 QUÉBEC INC.	1993 04 16	Alma
2974-0321 2974-0321 QUÉBEC INC.	1993 04 16	Québec
2974-0354 2974-0354 QUÉBEC INC.	1993 04 16	Québec
2974-0388 2974-0388 QUÉBEC INC.	1993 04 19	Saint-Maurice
2974-0404 2974-0404 QUÉBEC INC.	1993 04 19	Kamouraska
2974-0438 2974-0438 QUÉBEC INC.	1993 04 16	Roberval
2974-0453 2974-0453 QUÉBEC INC.	1993 04 19	Québec
2974-0461 2974-0461 QUÉBEC INC.	1993 04 19	Gaspé
2974-0503 2974-0503 QUÉBEC INC.	1993 04 19	Rimouski
2974-0511 2974-0511 QUÉBEC INC.	1993 04 19	Rimouski
2974-0529 2974-0529 QUÉBEC INC.	1993 04 19	Beauce
2974-0537 2974-0537 QUÉBEC INC.	1993 04 19	Québec
2974-0552 2974-0552 QUÉBEC INC.	1993 04 20	Québec
2974-0610 2974-0610 QUÉBEC INC.	1993 04 19	Chicoutimi
2974-0628 2974-0628 QUÉBEC INC.	1993 04 21	Québec
2974-0651 2974-0651 QUÉBEC INC.	1993 04 20	Hull
2974-0669 2974-0669 QUÉBEC INC.	1993 04 21	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2974-0677 2974-0677 QUÉBEC INC.	1993 04 21	Drummond
2974-0685 2974-0685 QUÉBEC INC.	1993 04 21	Montmagny
2974-0693 2974-0693 QUÉBEC INC.	1993 04 21	Montréal
2974-0701 2974-0701 QUÉBEC INC.	1993 04 21	Québec
2974-0735 2974-0735 QUÉBEC INC.	1993 04 22	Québec
2974-0784 2974-0784 QUÉBEC INC.	1993 04 22	Rimouski
2974-0826 2974-0826 QUÉBEC INC.	1993 04 16	Joliette
2974-0925 2974-0925 QUÉBEC INC.	1993 04 20	Drummond
2974-0941 2974-0941 QUÉBEC INC.	1993 04 20	Trois-Rivières
2974-0958 2974-0958 QUÉBEC INC.	1993 04 20	Kamouraska
2974-0966 2974-0966 QUÉBEC INC.	1993 04 20	Longueuil
2974-0974 2974-0974 QUÉBEC INC.	1993 04 20	Beauce
2974-0982 2974-0982 QUÉBEC INC.	1993 04 20	Québec
2974-0990 2974-0990 QUÉBEC INC.	1993 04 20	Québec
2974-1022 2974-1022 QUÉBEC INC.	1993 04 19	Joliette
2974-1030 2974-1030 QUÉBEC INC.	1993 04 16	Mingan
2974-1048 2974-1048 QUÉBEC INC.	1993 04 19	Montmagny
2974-1055 2974-1055 QUÉBEC INC.	1993 04 21	Longueuil
2974-1071 2974-1071 QUÉBEC INC.	1993 04 19	Saint-François
2974-1089 2974-1089 QUÉBEC INC.	1993 04 19	Arthabaska

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2974-1097 2974-1097 QUÉBEC INC.	1993 04 19	Arthabaska
2974-1121 2974-1121 QUÉBEC INC.	1993 04 21	Québec
2974-1162 2974-1162 QUÉBEC INC.	1993 04 19	Beauharnois
2974-1170 2974-1170 QUÉBEC INC.	1993 04 21	Québec
2974-1188 2974-1188 QUÉBEC INC.	1993 04 21	Saint-François
2974-1196 2974-1196 QUÉBEC INC.	1993 04 22	Québec
2974-1204 2974-1204 QUÉBEC INC.	1993 04 20	Québec
2974-1212 2974-1212 QUÉBEC INC.	1993 04 19	Alma
2974-1220 2974-1220 QUÉBEC INC.	1993 04 19	Alma
2974-1238 2974-1238 QUÉBEC INC.	1993 04 20	Roberval
2974-1246 2974-1246 QUÉBEC INC.	1993 04 20	Trois-Rivières
2974-1253 2974-1253 QUÉBEC INC.	1993 04 20	Chicoutimi
2974-1279 2974-1279 QUÉBEC INC.	1993 04 22	Québec
2974-1287 2974-1287 QUÉBEC INC.	1993 04 22	Québec
2974-1329 2974-1329 QUÉBEC INC.	1993 04 21	Montréal
2974-1337 2974-1337 QUÉBEC INC.	1993 04 21	Montréal
2974-1444 2974-1444 QUÉBEC INC.	1993 04 22	Frontenac
2974-1451 2974-1451 QUÉBEC INC.	1993 04 22	Montmagny
2974-1469 2974-1469 QUÉBEC INC.	1993 04 23	Québec
2974-1485 2974-1485 QUÉBEC INC.	1993 04 23	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2974-1527 2974-1527 QUÉBEC INC.	1993 04 20	Alma
2974-1550 2974-1550 QUÉBEC INC.	1993 04 22	Québec
2974-1576 2974-1576 QUÉBEC INC.	1993 04 22	Drummond
2974-1584 2974-1584 QUÉBEC INC.	1993 04 23	Québec
2974-1592 2974-1592 QUÉBEC INC.	1993 04 23	Québec
2974-1600 2974-1600 QUÉBEC INC.	1993 04 23	Québec
3088-1668 3088-1668 QUÉBEC INC.	1993 04 16	Iberville
3088-1676 3088-1676 QUÉBEC INC.	1993 04 15	Québec
3088-1684 3088-1684 QUÉBEC INC.	1993 04 16	Terrebonne
3088-1692 3088-1692 QUÉBEC INC.	1993 04 15	Saint-François
3088-1718 3088-1718 QUÉBEC INC.	1993 04 15	Montréal
3088-1759 3088-1759 QUÉBEC INC.	1993 04 16	Montréal
3088-1767 3088-1767 QUÉBEC INC.	1993 04 16	Montréal
3088-1775 3088-1775 QUÉBEC INC.	1993 04 16	Terrebonne
3088-1825 3088-1825 QUÉBEC INC.	1993 04 20	Montréal
3088-1833 3088-1833 QUÉBEC INC.	1993 04 20	Montréal
3088-1841 3088-1841 QUÉBEC INC.	1993 04 20	Terrebonne
3088-1858 3088-1858 QUÉBEC INC.	1993 04 20	Montréal
3088-1866 3088-1866 QUÉBEC INC.	1993 04 20	Laval
3088-1874 3088-1874 QUÉBEC INC.	1993 04 20	Laval

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3088-1882 3088-1882 QUÉBEC INC.	1993 04 20	Terrebonne
3088-1890 3088-1890 QUÉBEC INC.	1993 04 20	Montréal
3088-1908 3088-1908 QUÉBEC INC.	1993 04 20	Terrebonne
3088-2021 3088-2021 QUÉBEC INC.	1993 04 16	Bedford
3088-2047 3088-2047 QUÉBEC INC.	1993 04 16	Montréal
3088-2054 3088-2054 QUÉBEC INC.	1993 04 16	Bedford
3088-2062 3088-2062 QUÉBEC INC.	1993 04 16	Montréal
3088-2070 3088-2070 QUÉBEC INC.	1993 04 16	Montréal
3088-2088 3088-2088 QUÉBEC INC.	1993 04 16	Laval
3088-2096 3088-2096 QUÉBEC INC.	1993 04 16	Laval
3088-2104 3088-2104 QUÉBEC INC.	1993 04 16	Terrebonne
3088-2120 3088-2120 QUÉBEC INC.	1993 04 16	Longueuil
3088-2286 3088-2286 QUÉBEC INC.	1993 04 15	Roberval
3088-2294 3088-2294 QUÉBEC INC.	1993 04 15	Montréal
3088-2344 3088-2344 QUÉBEC INC.	1993 04 15	Montréal
3088-2351 3088-2351 QUÉBEC INC.	1993 04 15	Joliette
3088-2369 3088-2369 QUÉBEC INC.	1993 04 15	Montréal
3088-2385 3088-2385 QUÉBEC INC.	1993 04 15	Terrebonne
3088-2468 3088-2468 QUÉBEC INC.	1993 04 16	Montréal
3088-2476 3088-2476 QUÉBEC INC.	1993 04 16	Longueuil

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3088-2484 3088-2484 QUÉBEC INC.	1993 04 16	Montréal
3088-2534 3088-2534 QUÉBEC INC.	1993 04 19	Laval
3088-2559 3088-2559 QUÉBEC INC.	1993 04 19	Montréal
3088-2567 3088-2567 QUÉBEC INC.	1993 04 20	Longueuil
3088-2617 3088-2617 QUÉBEC INC.	1993 04 14	Montréal
3088-2633 3088-2633 QUÉBEC INC.	1993 04 14	Montréal
3088-2641 3088-2641 QUÉBEC INC.	1993 04 16	Montréal
3088-2666 3088-2666 QUÉBEC INC.	1993 04 15	Montréal
3088-2708 3088-2708 QUÉBEC INC.	1993 04 15	Saint-Hyacinthe
3088-2757 3088-2757 QUÉBEC INC.	1993 04 15	Longueuil
3088-2773 3088-2773 QUÉBEC INC.	1993 04 13	Montréal
3088-2807 3088-2807 QUÉBEC INC.	1993 04 15	Terrebonne
3088-2815 3088-2815 QUÉBEC INC.	1993 04 15	Montréal
3088-2823 3088-2823 QUÉBEC INC.	1993 04 15	Rouyn-Noranda
3088-2831 3088-2831 QUÉBEC INC.	1993 04 15	Montréal
3088-2849 3088-2849 QUÉBEC INC.	1993 04 15	Montréal
3088-2864 3088-2864 QUÉBEC INC.	1993 04 15	Longueuil
3088-2880 3088-2880 QUÉBEC INC.	1993 04 16	Longueuil
3088-2898 3088-2898 QUÉBEC INC.	1993 04 16	Montréal
3088-2930 3088-2930 QUÉBEC INC.	1993 04 15	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3088-2948 3088-2948 QUÉBEC INC.	1993 04 15	Montréal
3088-2971 3088-2971 QUÉBEC INC.	1993 04 15	Joliette
3088-2989 3088-2989 QUÉBEC INC.	1993 04 15	Joliette
3088-2997 3088-2997 QUÉBEC INC.	1993 04 16	Terrebonne
3088-3003 3088-3003 QUÉBEC INC.	1993 04 16	Longueuil
3088-3037 3088-3037 QUÉBEC INC.	1993 04 16	Laval
3088-3060 3088-3060 QUÉBEC INC.	1993 04 16	Montréal
3088-3094 3088-3094 QUÉBEC INC.	1993 04 19	Montréal
3088-3110 3088-3110 QUÉBEC INC.	1993 04 19	Terrebonne
3088-3128 3088-3128 QUÉBEC INC.	1993 04 19	Terrebonne
3088-3151 3088-3151 QUÉBEC INC.	1993 04 16	Terrebonne
3088-3169 3088-3169 QUÉBEC INC.	1993 04 16	Montréal
3088-3177 3088-3177 QUÉBEC INC.	1993 04 16	Montréal
3088-3201 3088-3201 QUÉBEC INC.	1993 04 16	Longueuil
3088-3235 3088-3235 QUÉBEC INC.	1993 04 16	Joliette
3088-3243 3088-3243 QUÉBEC INC.	1993 04 16	Témiscamingue
3088-3250 3088-3250 QUÉBEC INC.	1993 04 16	Longueuil
3088-3276 3088-3276 QUÉBEC INC.	1993 04 16	Longueuil
3088-3284 3088-3284 QUÉBEC INC.	1993 04 16	Montréal
3088-3300 3088-3300 QUÉBEC INC.	1993 04 16	Beauce

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3088-3326 3088-3326 QUÉBEC INC.	1993 04 19	Montréal
3088-3342 3088-3342 QUÉBEC INC.	1993 04 16	Montréal
3088-3359 3088-3359 QUÉBEC INC.	1993 04 16	Beauharnois
3088-3375 3088-3375 QUÉBEC INC.	1993 04 16	Montréal
3088-3409 3088-3409 QUÉBEC INC.	1993 04 20	Saint-François
3088-3417 3088-3417 QUÉBEC INC.	1993 04 20	Montréal
3088-3482 3088-3482 QUÉBEC INC.	1993 04 20	Montréal
3088-3516 3088-3516 QUÉBEC INC.	1993 04 21	Rouyn-Noranda
3088-3524 3088-3524 QUÉBEC INC.	1993 04 21	Montréal
3088-3532 3088-3532 QUÉBEC INC.	1993 04 21	Montréal
3088-3540 3088-3540 QUÉBEC INC.	1993 04 19	Montréal
3088-3557 3088-3557 QUÉBEC INC.	1993 04 19	Montréal
3088-3565 3088-3565 QUÉBEC INC.	1993 04 19	Montréal
3088-3607 3088-3607 QUÉBEC INC.	1993 04 19	Longueuil
3088-3615 3088-3615 QUÉBEC INC.	1993 04 19	Montréal
3088-3623 3088-3623 QUÉBEC INC.	1993 04 19	Longueuil
3088-3649 3088-3649 QUÉBEC INC.	1993 04 19	Beauharnois
3088-3656 3088-3656 QUÉBEC INC.	1993 04 19	Montréal
3088-3680 3088-3680 QUÉBEC INC.	1993 04 19	Terrebonne
3088-3714 3088-3714 QUÉBEC INC.	1993 04 19	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3088-3748 3088-3748 QUÉBEC INC.	1993 04 19	Laval
3088-3771 3088-3771 QUÉBEC INC.	1993 04 19	Beauharnois
3088-3789 3088-3789 QUÉBEC INC.	1993 04 19	Terrebonne
3088-3854 3088-3854 QUÉBEC INC.	1993 04 20	Laval
3088-3904 3088-3904 QUÉBEC INC.	1993 04 20	Montréal
3088-3912 3088-3912 QUÉBEC INC.	1993 04 20	Montréal
3088-3920 3088-3920 QUÉBEC INC.	1993 04 19	Montréal
3088-3938 3088-3938 QUÉBEC INC.	1993 04 19	Saint-François
3088-3946 3088-3946 QUÉBEC INC.	1993 04 19	Joliette
3088-3987 3088-3987 QUÉBEC INC.	1993 04 19	Montréal
3088-4001 3088-4001 QUÉBEC INC.	1993 04 19	Laval
3088-4019 3088-4019 QUÉBEC INC.	1993 04 19	Montréal
3088-4043 3088-4043 QUÉBEC INC.	1993 04 19	Montréal
3088-4050 3088-4050 QUÉBEC INC.	1993 04 20	Iberville
3088-4084 3088-4084 QUÉBEC INC.	1993 04 20	Joliette
3088-4092 3088-4092 QUÉBEC INC.	1993 04 20	Trois-Rivières
3088-4118 3088-4118 QUÉBEC INC.	1993 04 21	Longueuil
3088-4159 3088-4159 QUÉBEC INC.	1993 04 21	Montréal
3088-4167 3088-4167 QUÉBEC INC.	1993 04 21	Montréal
3088-4175 3088-4175 QUÉBEC INC.	1993 04 21	Richelieu

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3088-4191 3088-4191 QUÉBEC INC.	1993 04 21	Terrebonne
3088-4308 3088-4308 QUÉBEC INC.	1993 04 20	Montréal
3088-4357 3088-4357 QUÉBEC INC.	1993 04 20	Beauharnois
3088-4464 3088-4464 QUÉBEC INC.	1993 04 20	Montréal
3088-4472 3088-4472 QUÉBEC INC.	1993 05 01	Laval
3088-4506 3088-4506 QUÉBEC INC.	1993 04 20	Montréal
3088-4522 3088-4522 QUÉBEC INC.	1993 04 20	Montréal
3088-4597 3088-4597 QUÉBEC INC.	1993 04 20	Montréal
3088-4605 3088-4605 QUÉBEC INC.	1993 04 20	Richelieu
3088-4613 3088-4613 QUÉBEC INC.	1993 04 20	Longueuil
3088-4647 3088-4647 QUÉBEC INC.	1993 04 20	Laval
3088-4654 3088-4654 QUÉBEC INC.	1993 04 20	Montréal
3088-4704 3088-4704 QUÉBEC INC.	1993 04 21	Laval
3088-4720 3088-4720 QUÉBEC INC.	1993 04 21	Longueuil
3088-4738 3088-4738 QUÉBEC INC.	1993 04 21	Laval
3088-4746 3088-4746 QUÉBEC INC.	1993 04 21	Montréal
3088-4753 3088-4753 QUÉBEC INC.	1993 04 21	Montréal
3088-4761 3088-4761 QUÉBEC INC.	1993 04 21	Laval
3088-4803 3088-4803 QUÉBEC INC.	1993 04 21	Montréal
3088-4837 3088-4837 QUÉBEC INC.	1993 04 21	Beauharnois

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3088-4878 3088-4878 QUÉBEC INC.	1993 04 20	Montréal
3088-4886 3088-4886 QUÉBEC INC.	1993 04 20	Montréal
3088-4910 3088-4910 QUÉBEC INC.	1993 04 21	Labelle
3088-4936 3088-4936 QUÉBEC INC.	1993 04 21	Laval
3088-4951 3088-4951 QUÉBEC INC.	1993 04 21	Chicoutimi
3088-4969 3088-4969 QUÉBEC INC.	1993 04 21	Chicoutimi
3088-4977 3088-4977 QUÉBEC INC.	1993 04 21	Chicoutimi
3088-4985 3088-4985 QUÉBEC INC.	1993 04 21	Montréal
3088-4993 3088-4993 QUÉBEC INC.	1993 04 21	Saint-Maurice
3088-5107 3088-5107 QUÉBEC INC.	1993 04 21	Montréal
3088-5123 3088-5123 QUÉBEC INC.	1993 04 20	Montréal
3088-5131 3088-5131 QUÉBEC INC.	1993 04 20	Montréal
3088-5149 3088-5149 QUÉBEC INC.	1993 04 21	Laval
3088-5222 3088-5222 QUÉBEC INC.	1993 04 21	Montréal
3088-5248 3088-5248 QUÉBEC INC.	1993 04 20	Montréal
3088-3474 6/12 EXPRESS INC.	1993 04 20	Montréal
3088-2690 ACCESSOIRES LA BREA INTERNATIONAL INC.	1993 04 15	Montréal
3088-3664 ALESCIO PLOMBERIE INC.	1993 04 19	Montréal
3088-2435 ALIMENTATION DENIS DESCHESNES INC.	1993 04 15	Richelieu
3088-3805 ALIMENTATION HOCHELAGA G.S. INC.	1993 04 19	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3088-2575 ALIMENTATION MICHEL LACASSE INC.	1993 04 19	Richelieu
3088-3383 ALIMENTS PARADIS BOLDOC INC.	1993 04 16	Terbonne
3088-1700 AMEUBLEMENTS MELYMI INC.	1993 04 15	Montréal
2974-1477 L'AMI DU CAMION INC.	1993 04 23	Saint-Maurice
3088-4845 LES AMUSEMENTS LE RELAIS INC.	1993 04 21	Terbonne
2974-1147 L'ANTICOSTIEN GUIDE PRIVÉ INC.	1993 04 16	Mingan
2973-5818 ARA COMMUNICATION MARKETING INC.	1993 04 16	Québec
3088-3813 ASSURANCES G.E.P. INC.	1993 04 20	Terbonne
3088-2765 ATELIER D'USINAGE LAPOINTE INC.	1993 04 15	Beauce
3088-4571 AUDRAE IMPORT/EXPORT INC.	1993 04 20	Montréal
3088-3318 AUTOMOBILES AGL LTÉE	1993 04 16	Terbonne
3088-2955 AUTOMOTION INTERNATIONAL LTÉE	1993 04 15	Montréal
3088-2492 BABICH CANADA INC.	1993 04 19	Montréal
3088-2542 BÉRARD TRANSPXC INC.	1993 04 19	Bedford
3088-4696 LES BOIS OPTIMAX INC.	1993 04 21	Chicoutimi
2974-0883 BOUCHERIE GI & GI INC.	1993 04 22	Québec
3088-4563 BOUCHERIE MICHEL PRUD'HOMME INC.	1993 04 20	Labelle
2973-5685 BRIQUE ET PIERRE TROIS-RIVIÈRES (1993) INC.	1993 04 13	Trois-Rivières
3088-2419 CAFÉ SUPRÊME FAIRVIEW INC.	1993 04 15	Laval

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2973-5800 CALAO PHOTO INC.	1993 04 16	Québec
3088-4399 LES CAMIONS M.M. INC.	1993 04 20	Joliette
3088-4670 CANACA INC.	1993 04 21	Montréal
2974-0271 CANTINE F.M. INC.	1993 04 19	Trois-Rivières
3088-2500 CARROSSERIE BRUCIL INC.	1993 04 19	Terrebonne
2973-6550 CASSE CROÛTE DU CAPITAINE J.R. INC.	1993 05 01	Montmagny
3088-3508 CENTRE DE LA GARNITURE TCI INC. TCI TRIMMING CENTER INC.	1993 04 20	Montréal
3088-4134 CHARLES FRANCIS INC.	1993 04 21	Montréal
3088-1627 CLIMATISATION G.P.H. INC.	1993 04 15	Laval
3088-3433 CLINIQUE DE LA SANTÉ CONCORDE PONT-VIAU INC.	1993 04 20	Laval
3088-4456 COIFFURE SYLVIE & RENÉE LTÉE	1993 04 20	Montréal
3088-2872 COMMERCE ATL INC. ATL TRADING INC.	1993 04 15	Montréal
3088-4514 COMMERCE SIWAI INC. SIWAI TRADING INC.	1993 04 20	Montréal
3088-3011 COMMUNICATIONS MULTI-TECH INC.	1993 04 16	Saint-Hyacinthe
3088-2674 COMPRESSEURS INDUSTRIELS P.A.T. INC.	1993 04 15	Montréal
3088-3490 CONSEILLERS L'ESPÉRANCE & ASSOCIÉS INC.	1993 04 20	Bedford
2974-0289 CONSEILS DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE DROUIN INC.	1993 04 13	Beauce
3088-4316 CONSTRUCTION JULIEN DALPÉ INC.	1993 04 20	Joliette

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3088-4035 CONSTRUCTION M.A.F. ET FILS INC.	1993 04 19	Terrebonne
3088-4332 CONSTRUCTION N.J.R. INC.	1993 04 20	Trois-Rivières
3088-4449 CONSTRUCTION PENTAGON (1993) LTÉE PENTAGON CONSTRUCTION (1993) LTD.	1993 04 19	Montréal
3088-4126 LES CONSULTANTS J-P. CARRIER & ASSOCIÉS INC.	1993 04 21	Longueuil
3088-2583 CONSULTANTS MÉDICAUX ARIA INC. ARIA MEDICAL CONSULTANTS INC.	1993 04 19	Montréal
3088-3292 CONSULTANTS SEGMOR INC. SEGMOR CONSULTANTS INC.	1993 04 16	Laval
2974-0362 CONSULTATIONS ÉCOPOL INC.	1993 04 19	Québec
2973-5859 CONTROVEST INC.	1993 04 16	Saint-François
2973-6337 CONVERGENCE, GROUPE D'AFFAIRES INC.	1993 04 13	Québec
3088-3102 CUISINE CHEZ SOI (QUÉBEC) INC.	1993 04 19	Joliette
2973-7145 C. DUBÉ ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN INC.	1993 04 13	Kamouraska
2973-9141 DEMERS, BOUDREAULT & ASS. INC.	1993 04 16	Québec
3088-2450 LES DISQUES AUDIOPACT INC.	1993 04 16	Laval
3088-3367 DISTRIBUTEURS AUTOMATIQUES L.B.L. INC.	1993 04 16	Longueuil
2974-0750 DISTRIBUTION A. CARRIER INC.	1993 04 22	Frontenac
2974-0867 DISTRIBUTION BILAV INC.	1993 04 19	Québec
3088-3185 DISTRIBUTION LUMESCO INC.	1993 04 16	Terrebonne
3088-2625 DISTRIBUTION WYNNTECH INC.	1993 04 14	Longueuil

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3088-4324 DISTRIBUTIONS HELLENA'S INC.	1993 04 20	Joliette
2974-1519 DISTRIBUTIONS RENALD PARÉ INC.	1993 05 01	Frontenac
3088-3631 DOMEXCO INC.	1993 04 19	Montréal
2974-0487 D.S.P. ACTIVITÉ INC.	1993 04 19	Beauce
3088-3839 ÉCOLE DE CONDUITE MARIO INC.	1993 04 20	Montréal
2974-0636 ÉCOLE DE TAEKWONDO WTF DE TST INC.	1993 04 19	Roberval
2973-5834 ELYSA MODE JUNIOR INC.	1993 04 16	Chicoutimi
2974-1352 LES EMBELLISSEMENTS PAYSAGERS L. RICHARD LTÉE	1993 04 22	Saint-François
3088-4027 ENTREPÔT DE PEINTURE P.B.G. INC.	1993 04 19	Montréal
3088-4530 LES ENTREPRENEURS PEINTRES D.M.F. INC.	1993 04 20	Montréal
3088-3672 LES ENTREPRISES BERNARD GAREAU INC.	1993 04 19	Terrebonne
3088-4639 ENTREPRISES DELUCTO INC. DELUCTO ENTERPRISES INC.	1993 04 20	Montréal
2973-6527 ENTREPRISES F & M BERNIER INC.	1993 04 13	Arthabaska
3088-4076 LES ENTREPRISES LA JETÉE INC.	1993 04 20	Gaspé
3088-2799 LES ENTREPRISES L.D. PARENT INC.	1993 04 15	Montréal
2973-6568 LES ENTREPRISES NATHAN-ROBIN INC.	1993 04 19	Kamouraska
3088-4381 LES ENTREPRISES RENAUD GILBERT INC.	1993 04 20	Joliette
2974-0255 LES ENTREPRISES SOULIÈRE-NOVAK INC.	1993 04 19	Hull
3088-2922 ENTRETIEN ST-LOUIS INC.	1993 04 15	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3088-4555 ENVIRONNEMENT MAXIMUM INC.	1993 04 20	Gaspé
3088-3763 ÉPAULETTES NIPPON INC. NIPPON PAD INC.	1993 04 19	Longueuil
3088-3144 ÉPICERIE WAKEHAM INC.	1993 04 19	Gaspé
3088-3227 LES ÉQUIPEMENTS A.D.S. INC.	1993 04 16	Montréal
3088-3888 EURO NÉON INC.	1993 04 20	Longueuil
3088-3961 LES EXCAVATIONS ALBERT PELLETIER & FILS INC.	1993 04 19	Kamouraska
3088-3599 EXPORTATIONS QUÉBECART INC.	1993 04 19	Laval
2973-6519 FERBLANTERIE RÉGIONALE B. & D. INC.	1993 04 13	Chicoutimi
2973-5925 FERME COURLIN INC.	1993 04 19	Beauce
2974-0818 FERME DUBEN INC.	1993 04 19	Montmagny
3088-1791 FERME ÉRIC LEMAIRE INC.	1993 04 19	Drummond
2973-5677 FERME JOVIAL INC.	1993 04 13	Beauce
3088-4712 FERME J.N. LACOMBE INC.	1993 04 21	Joliette
3088-3979 FERME LEJI PORC INC.	1993 04 19	Trois-Rivières
2974-0248 FERME MAFRAN INC.	1993 04 16	Drummond
2974-0743 FERME ROBERLACS INC.	1993 04 20	Arthabaska
2974-1113 FLAMTECH INC.	1993 04 21	Beauce
3088-4480 FORMATION ET PERFECTIONNEMENT PLUS INC.	1993 04 20	Laval
3088-3441 FORMULE PONTIAC BUICK GMC INC.	1993 04 20	Trois-Rivières

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3088-2856 GAËTANE DUMAS, COURTIER, INC.	1993 04 15	Beauharnois
2974-1139 GAËVAN CONSTRUCTION INC.	1993 04 16	Québec
3088-2658 GARAGE C.L. CLOUTIER INC.	1993 04 15	Kamouraska
3088-4373 GARAGE ST-CÔME INC.	1993 04 20	Joliette
3088-1742 LES GARANTIES LABRADOR LTÉE	1993 04 16	Montréal
3088-2039 GESTION ANDRÉ LASNIER INC.	1993 04 16	Bedford
3088-4415 GESTION ARCODEV INC.	1993 04 20	Laval
2974-1493 GESTION AROMATE INC.	1993 04 23	Québec
2974-0917 GESTION BENOIT POUPART INC.	1993 04 22	Québec
3088-2401 GESTION CLAUDE HUOT INC.	1993 04 15	Joliette
2974-0560 GESTION CLÉMENT BOLDUC INC.	1993 04 20	Québec
2974-0909 GESTION DANIEL DESBIENS INC.	1993 04 22	Québec
2974-1402 GESTION DENISE MORIN INC.	1993 04 22	Joliette
3088-2427 GESTION D.F.B. INC.	1993 04 15	Longueuil
3088-2906 GESTION E.P.R. LTÉE	1993 04 15	Joliette
2973-5719 GESTION GÉRARD BEAUCHEMIN INC.	1993 04 14	Trois-Rivières
3088-3086 GESTION GINETTE ET PAUL DUROCHER INC.	1993 04 16	Longueuil
2974-0891 GESTION JACBC INC.	1993 04 22	Québec
3088-4860 GESTION JEANCAM INC.	1993 04 20	Montréal
2974-0156 GESTION J.M. ROY INC.	1993 04 08	Baie-Comeau

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3088-2591 GESTION LEMIS INC.	1993 04 19	Québec
2974-1006 GESTION MARIE-CAROLLE INC.	1993 04 20	Québec
3088-2740 GESTION MASRO INC.	1993 04 15	Québec
2973-5735 GESTION MC AUCLAIR INC.	1993 04 14	Rouyn-Noranda
2974-1360 GESTION PATRICK MORIN INC.	1993 04 22	Joliette
3088-1650 GESTION P.B.A. INC.	1993 04 15	Montréal
2974-1535 GESTION ROBERT GETTY INC.	1993 04 23	Québec
3088-2138 GESTIONS A.C.G. ST-HILAIRE INC.	1993 04 16	Longueuil
2973-7129 LES GESTIONS HOLLYWOOD INC.	1993 04 19	Rimouski
3088-3573 LA GRANGE DE GRAND-PÈRE INC.	1993 04 19	Longueuil
3088-2526 GRAPHITEC, CONCEPTION & MARKETING INC.	1993 04 19	Richelieu
3088-2781 LE GROUPE IMMOBILIA S.E. LTÉE IMMOBILIA S.E. GROUP LTD.	1993 04 14	Montréal
3088-3052 LE GROUPE J & S, CONSEILLERS INTERNATIONAUX INC.	1993 04 16	Montréal
3088-2278 GROUPE TECHNA INC.	1993 04 14	Joliette
3088-4548 G.G.R. CYR TRANSPORTS INC.	1993 04 20	Gaspé
2973-5958 HÉLIBEC INC.	1993 04 19	Saint-Maurice
3088-4431 H.W.L. LA PLACE DE LA CROISIÈRE INC. H.W.L. THE CRUISE PLACE INC.	1993 04 19	Montréal
3088-4183 ILLICO ALUMINIUM INC.	1993 04 21	Laval
3088-4688 LES IMMEUBLES CHENAIL & BOYER INC.	1993 04 21	Longueuil

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3088-3466 LES IMMEUBLES DU JOUR INC.	1993 04 20	Laval
2974-0495 LES IMPORTATIONS ORIENTALES SUZANNE ROY INC.	1993 04 19	Québec
3088-4068 IMPRESSION A & A INC. A & A IMPRESSIONS INC.	1993 04 20	Montréal
2974-0800 INSTALLATION P. V. INC.	1993 04 19	Montmagny
3088-3698 INSTITUT DE DÉVELOPPEMENT ET D'EXPERTISE ADAPTÉE IDEA INC.	1993 04 19	Montréal
3088-3425 LES INVESTISSEMENTS BERNARD GUAY INC.	1993 04 20	Terrebonne
2974-0644 LES INVESTISSEMENTS POULIN ET DENEALT INC.	1993 04 19	Joliette
3088-3755 JEAN CORNEAU INC.	1993 04 19	Terrebonne
3088-3730 J.E.S.M. ENTRETIEN INC.	1993 04 19	Bonaventure
3088-3995 J.R.C. VIANDES INC. J.R.C. MEATS INC.	1993 04 13	Montréal
3088-4365 LAMARTEX INC.	1993 04 20	Montréal
3088-3706 LAMI BUREAU INC.	1993 04 20	Joliette
3088-4142 LAVE-AUTO DE LA ROCHE INC.	1993 04 21	Montréal
3088-4894 LOCATION MARC BEAUDRY INC.	1993 04 20	Montréal
3088-4928 LONSO INTERNATIONAL INC.	1993 04 21	Montréal
2974-1154 LUMINAIRES LUST-RO 2000 INC.	1993 04 21	Beauce
3088-3870 LUNO-LAQUE INC.	1993 04 20	Drummond
2973-6535 LES MAÇONNERIES A.B.L. INC.	1993 04 14	Trois-Rivières

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3088-3219 MADAME LAFOND DESIGN INC.	1993 04 16	Montréal
3088-2393 MANIPHONE RASMY GAUTHIER (M/R/G) INC.	1993 04 15	Montréal
3088-5354 MANUFACTURIER INTERNATIONAL YUAN FENG INC. YUAN FENG MANUFACTURING INTERNATIONAL INC.	1993 04 21	Montréal
2974-0479 MARCHÉ R.G.G. INC.	1993 04 19	Arthabaska
3088-3458 MARINA D'ARGENTEUIL INC.	1993 04 20	Terrebonne
2974-1386 MATÉRIAUX BERTHIER INC.	1993 04 22	Joliette
2974-1394 MATÉRIAUX JOLIETTE INC.	1993 04 22	Joliette
2974-1378 MATÉRIAUX STE-MARCELLINE INC.	1993 04 22	Joliette
3088-2724 MAYA FRUITS INC.	1993 04 15	Saint-Hyacinthe
2973-6501 MOBILIER FLEURY (1993) INC.	1993 04 13	Montréal
2974-0602 NETTOYEUR DORIS ET MICHEL INC.	1993 04 21	Québec
3088-1023 ORCHESTRE GEORGES FIORI INC.	1993 04 13	Longueuil
2974-0263 OUTILLAGE PLUS 2000 INC.	1993 04 19	Québec
3088-3334 PAGA TRANSPORT INC.	1993 05 01	Montréal
3088-3722 LES PEINTRES DANHALL INC.	1993 04 19	Longueuil
3088-3797 PÉPINIÈRE BELLEROSE DE LAVAL INC.	1993 04 19	Laval
3088-5255 PERFORMANCES L.V. INC.	1993 04 21	Joliette
3088-1619 PHYSIOSYS INC.	1993 04 14	Montréal
2973-6899 PLACE MICHEL GEOFFROY INC.	1993 04 16	Joliette

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3088-4589 PLACEMENTS H. & E. VARIN INC.	1993 04 20	Joliette
2974-0594 PLEXIFORME L'IMAGE (1993) INC.	1993 04 21	Québec
3088-3953 PLOMBERIE M. LABBÉ INC.	1993 04 19	Beauce
3088-1783 PORTES GAU INC.	1993 04 23	Joliette
3088-4621 POURVOIRIE CHALIFOUX INC.	1993 04 20	Labelle
3088-3862 PREVACON FORMATION INC.	1993 04 20	Terrebonne
2974-0578 LES PRODUCTIONS MINI-EXPLO INC.	1993 04 20	Saint-Hyacinthe
3088-5230 LES PRODUITS DALBOIS INC.	1993 04 20	Chicoutimi
3088-3193 PROFILÉS ANJOU INC.	1993 04 16	Montréal
3088-2682 PUBLICATIONS YOURHEALTH INC. YOURHEALTH PUBLISHING INC.	1993 04 15	Montréal
2974-0545 QUALITERVENTION INC.	1993 04 20	Saint-Maurice
3088-3136 QUASAR INFORMATIQUE INC.	1993 04 19	Terrebonne
2973-7152 QUEPORC INC.	1993 04 19	Saint-Hyacinthe
3088-2112 QUINCAILLERIE CENTRALE F.M. INC.	1993 04 16	Beauharnois
3088-2302 LES RÉNOVATIONS LILLIO JEAN INC.	1993 04 20	Terrebonne
3088-1726 RÉNOVATIONS LOUBERT INC.	1993 04 16	Longueuil
3088-2443 RENO-DIRECT INC.	1993 04 16	Laval
3088-3045 RÉSIDENTE SNOWDON, INC.	1993 04 16	Montréal
2974-1436 RESTO BAR LE PETIT CENTRAL INC.	1993 04 22	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2974-1501 REST-AU-CLUB J. INC.	1993 04 23	Québec
2973-6584 REVÊTEMENT ILLUSION INC.	1993 04 19	Chicoutimi
2974-0230 ROGER A. LESSARD, D.SC. INC.	1993 04 19	Québec
2974-1634 R.P.H. CONSTRUCTION INC.	1993 04 23	Arthabaska
2974-0719 SALON DE QUILLES 30/55 INC.	1993 04 22	Trois-Rivières
3088-1635 SCIAGE DE BÉTON PIERRE FILIATRAULT INC.	1993 04 15	Montréal
3088-3821 SERVICE AUTOMOBILE R-H INC.	1993 04 20	Laval
3088-2518 SERVICE DE PEINTURE CLAUDE DESMARAIS INC.	1993 04 19	Beauharnois
2973-5727 SERVICE LOU-RIC INC.	1993 04 14	Drummond
3088-2336 LES SERVICES DE CAFÉTÉRIA JE-CO INC.	1993 04 15	Montréal
2974-0933 SERVICES ENVIRONNEMENTAUX AES INC.	1993 04 19	Chicoutimi
3088-3268 SERVICES MARITIMES INTERNATIONAUX (I.M.S.) INC. INTERNATIONAL MARINE SERVICES (I.M.S.) INC.	1993 04 16	Montréal
2974-0859 SITQ INC.	1993 04 19	Montréal
3088-4902 SOCIÉTÉ DE CAPITAL PHOENIX II R & D INC.	1993 04 20	Montréal
2973-5842 SOCIÉTÉ DE PLACEMENTS DANS L'ENTREPRISE QUÉBÉCOISE DES ACÉRICULTEURS DE L'EST DU QUÉBEC INC.	1993 04 16	Kamouraska
2973-5826 SOCIÉTÉ DE PLACEMENTS DANS L'ENTREPRISE QUÉBÉCOISE ST-GODARD INC.	1993 04 16	Kamouraska
3088-1643 SPEQ R & D R.P.H. INC.	1993 04 14	Montréal
3088-5115 SPG TECHNOLOGIE INC.	1993 04 21	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3088-4662 STEAMATIC CONSTRUCTION INC.	1993 04 21	Montréal
3088-3078 STRATÉGIES RLH INC.	1993 04 16	Longueuil
2973-5941 STRATOS PIZZERIA TROIS-RIVIÈRES OUEST INC.	1993 04 19	Trois-Rivières
2974-0370 STUDIO L'INSTANT MAGIQUE INC.	1993 04 19	Québec
3088-2377 STUDIO TAM-TAM INC.	1993 04 15	Richelieu
2973-6576 SYSTÈME DE RANGEMENT INOV INC.	1993 04 19	Saint-François
3088-4498 SYSTÈMES MILCON LTÉE	1993 04 20	Montréal
3088-1734 S.P.E.Q. DE L'HÔTEL ALBERT INC.	1993 04 16	Rouyn-Noranda
3088-4100 TAVERNE KENTA SAN INC.	1993 04 13	Montréal
2973-5693 TECHNOCERAM INC.	1993 04 13	Chicoutimi
3088-3029 TRANSPORT C. GENDREAU INC.	1993 04 16	Montréal
3088-3847 TRANSPORT LONCOUR INC.	1993 04 20	Drummond
3088-4423 TRANSPORT M.J.M. BÉLANGER INC.	1993 04 19	Abitibi
2973-5669 TUFTEX INC.	1993 04 13	Beauce
3088-3896 VIDÉO URBAIN INC. URBAN VIDEO INC.	1993 04 20	Montréal
2973-5701 LA VIE T'ANIME AVENTURE INC.	1993 04 14	Saint-Maurice
3088-3391 VITRERIE LORIS (1993) INC.	1993 04 16	Longueuil
3088-4944 VOLTEX DESIGN INC.	1993 04 22	Montréal

*L'Inspecteur général des  
institutions financières,*  
JEAN-MARIE BOUCHARD

**Délivrance d'un certificat de continuation**

L'Inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de continuation à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1468-3114 AUTO M. GAGNÉ INC.	1976 07 07	1993 04 23	
1461-2774 BISCUITERIE RENAUD, WINDSOR INC.	1975 08 07	1993 04 16	
1470-7533 LES BLEUETIÈRES SENCO INC.	1976 10 12	1993 04 23	
1326-5822 CLUB DE GOLF LA PRUCHIÈRE INC.	1970 03 03	1993 04 13	
1128-4254 E.D.C. INC.	1955 04 26	1993 04 16	
1507-9072 FERME MARTIN & MARTIN INC.	1977 10 24	1993 04 15	
1104-8337 ICELAND SALES & SERVICE LTD.	1953 11 18	1993 04 13	VENTES & SERVICE ICELAND LTÉE ICELAND SALES & SERVICE LTD.
1365-0072 IMPRIMERIE HÉBERT INC.	1975 08 01	1993 04 16	
1262-1934 INDUSTRIES GATTUSO LTÉE	1946 06 15	1993 04 08	
1471-5809 SERVICE DE COFFRES-FORTS VANIER INC.	1976 11 17	1993 04 16	

4883

*L'Inspecteur général des institutions financières,  
JEAN-MARIE BOUCHARD*

**Délivrance d'un certificat de fusion**

L'Inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de fusion à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
2974-1014 LA BELLE COUTURE INC.	LA BELLE COUTURE INC. 2973-9208 QUÉBEC INC.	1993 04 21	Québec
2973-5875 H. POTVIN ÉVALUATION INC.	H. POTVIN ÉVALUATION INC. GESTION H. & A. POTVIN INC.	1993 04 06	Roberval

4884

*L'Inspecteur général des institutions financières,  
JEAN-MARIE BOUCHARD*

**Délivrance d'un certificat de modification**

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de modification à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
1124-6105 1124-6105 QUÉBEC INC.	1963 05 07	1993 04 06	de la dénomination sociale: SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE MÉTROPOLITAINE LTÉE
2634-1172 2000 DECLIK-CONCEPT INC.	1989 01 23	1993 04 02	de la dénomination sociale: 2634-1172 QUÉBEC INC.
2150-9161 2150-9161 QUÉBEC INC.	1983 02 10	1993 04 06	de la dénomination sociale: LES PNEUS R.Q.M. INC.
2432-4568 2432-4568 QUÉBEC INC.	1987 03 17	1993 04 05	de la dénomination sociale: DOMAINE HARMONIE (1993) INC.
2631-7164 2631-7164 QUÉBEC INC.	1988 11 14	1993 03 19	du district: Montréal
2638-3463 2638-3463 QUÉBEC INC.	1989 03 23	1993 04 06	1) de la dénomination sociale: COSMÉTIQUES PLUS INC. 2) du district: Québec
2642-0422 2642-0422 QUÉBEC INC.	1989 04 14	1993 04 21	de la dénomination sociale: RE/MAX AMBIANCE INC.
2747-2018 2747-2018 QUÉBEC INC.	1990 01 12	1993 03 22	du district: Montréal
2750-0321 2750-0321 QUÉBEC INC.	1990 03 07	1993 04 19	du district: Montmagny
2859-0750 2859-0750 QUÉBEC INC.	1991 06 11	1993 04 13	de la dénomination sociale: TRANSPORT MICHEL GALARNEAU INC.
2946-2397 2946-2397 QUÉBEC INC.	1991 12 12	1993 04 06	de la dénomination sociale: LE CENTRE D'ÉVALUATION ET DE RÉHABILITATION FINANCIÈRE EVEREST INC.
2948-5935 2948-5935 QUÉBEC INC.	1992 02 24	1993 04 06	de la dénomination sociale: SERVICES D'INVENTAIRE IMAGE INC.
2951-9691 2951-9691 QUÉBEC INC.	1992 04 21	1993 04 06	de la dénomination sociale: CONSTRUCTIONS MIRANOR INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2953-5952 2953-5952 QUÉBEC INC.	1992 04 29	1993 04 13	du district: Québec
2961-0276 2961-0276 QUÉBEC INC.	1992 08 31	1993 04 22	de la dénomination sociale: LES PRODUITS MARINS GASPÉ INC.
2964-1206 2964-1206 QUÉBEC INC.	1992 11 09	1993 04 13	de la dénomination sociale: REPÈRE VIDÉO INC.
2964-1354 2964-1354 QUÉBEC INC.	1992 11 11	1993 04 14	1) de la dénomination sociale: GESTION MCFI INC. MCFI HOLDING INC. 2) du district: Laval
2965-3839 2965-3839 QUÉBEC INC.	1992 10 23	1993 04 06	de la dénomination sociale: REVÊTEMENTS DOMOTEC INC.
2966-1337 2966-1337 QUÉBEC INC.	1992 10 30	1993 04 13	1) du capital-actions 2) des dispositions
2966-2756 2966-2756 QUÉBEC INC.	1992 12 09	1993 04 20	de la dénomination sociale: LES IMMEUBLES MICROTEC INC.
2967-7481 2967-7481 QUÉBEC INC.	1992 12 11	1993 04 13	1) de la dénomination sociale: ÉLECTROVISION BENOIT INC. 2) du district: Iberville
2967-8760 2967-8760 QUÉBEC INC.	1992 12 17	1993 04 19	de la dénomination sociale: SITQ BUREAUX INC.
2967-8778 2967-8778 QUÉBEC INC.	1992 12 17	1993 04 19	de la dénomination sociale: SITQ COMMERCIAL INC.
2967-9263 2967-9263 QUÉBEC INC.	1992 12 17	1993 04 19	de la dénomination sociale: SITQ INDUSTRIEL INC.
2967-9271 2967-9271 QUÉBEC INC.	1992 12 17	1993 04 19	de la dénomination sociale: SITQ HÔTELS INC.
2967-9925 2967-9925 QUÉBEC INC.	1992 12 17	1993 04 19	de la dénomination sociale: SITQ PLACEMENTS INC.
2968-1996 2968-1996 QUÉBEC INC.	1992 12 23	1993 04 19	de la dénomination sociale: FERME PIERRE PLANTE INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2969-5855 2969-5855 QUÉBEC INC.	1992 02 02	1993 04 15	du district: Mingan
2970-0382 2970-0382 QUÉBEC INC.	1993 02 12	1993 04 08	de la dénomination sociale: AGENCE DE SÉCURITÉ MODERNE INC.
2970-4210 2970-4210 QUÉBEC INC.	1993 02 24	1993 03 23	1) de la dénomination sociale: GROUPE ADEODAT PROVOST LTÉE 2) du district: Terrebonne
2970-6066 2970-6066 QUÉBEC INC.	1993 02 26	1993 04 06	1) de la dénomination sociale: FERME HOLSTEIN SOULANGES INC. 2) du capital-actions 3) des dispositions
2971-7428 2971-7428 QUÉBEC INC.	1983 01 28	1993 05 01	de la dénomination sociale: ENTREPRISES BON CONSEIL LTÉE
2972-3277 2972-3277 QUÉBEC INC.	1993 03 02	1993 04 22	de la dénomination sociale: ÉLECTRO-SOLDE LTÉE
2972-3764 2972-3764 QUÉBEC INC.	1993 02 19	1993 04 13	de la dénomination sociale: CONSTRUCTION JEAN-PAUL CHAMPAGNE INC.
2972-8656 2972-8656 QUÉBEC INC.	1993 03 11	1993 04 22	de la dénomination sociale: GESTION ROUTIÈRE L.G.F. INC.
2973-9752 2973-9752 QUÉBEC INC.	1993 04 14	1993 04 20	de la dénomination sociale: FERME LÉO MARCEAU INC.
3087-0810 3087-0810 QUÉBEC INC.	1993 03 18	1993 04 07	de la dénomination sociale: FAUBOURG DES ARTS INC.
3087-2063 3087-2063 QUÉBEC INC.	1993 03 22	1993 04 05	de la dénomination sociale: PIÈCES D'AUTO LA POCATIÈRE (1993) INC.
1631-7265 ACOUSTIQUE R.P.M. INC.	1978 11 27	1993 04 16	1) du capital-actions 2) des dispositions
1840-1430 LES AGENCES J.S.B. INC.	1980 10 27	1993 04 08	de la dénomination sociale: J.S.B. BEAUTÉ INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
1365-2896 ALUMINIUM B.M. INC.	1975 05 05	1993 04 08	de la dénomination sociale: VITRERIE DU ROI INC.
2424-8627 LES ASSURANCES GODARD, LABELLE, ROY INC.	1986 12 09	1993 04 07	1) de la dénomination sociale: LES ASSURANCES GODARD, LABELLE INC. 2) du capital-actions
2324-2316 L'ATOUT PUBLICITAIRE INC.	1985 07 15	1993 04 13	de la dénomination sociale: ASSIMCO, SERVICES IMMOBILIERS INC.
1196-7536 AUBERGE L'ÉTAPE INC.	1969 10 28	1993 04 13	1) du capital-actions 2) des dispositions
1841-2437 AUTOBUS LAUZON INC.	1980 12 02	1993 04 13	1) du capital-actions 2) des dispositions
1362-3079 A-PLUS TRANSMISSIONS INC.	1975 03 11	1993 04 21	1) du capital-actions 2) des dispositions
1464-6731 BALVENT INC.	1976 02 10	1993 04 23	du capital-actions
2431-3439 BEAUVAIS & VERRET INC.	1987 03 25	1993 04 16	1) du capital-actions 2) des dispositions
1363-3292 BÉTON LAURIER INC.	1975 05 07	1993 04 19	du capital-actions
2853-1598 C L C GÉNIECOM INC.	1991 02 14	1993 04 14	1) du district: Montréal 2) des dispositions
2859-6351 CAFÉ IKARIA INC.	1991 06 28	1993 03 19	de la dénomination sociale: AU CHAPON D'OR INC.
2625-2080 CALYPSO ÉLECTRIQUE INC.	1988 08 11	1993 04 07	1) de la dénomination sociale: LE JARDIN DE CALYPSO INC. 2) du district: Terrebonne
2951-4601 CHALETS CHANTECLAIR INC.	1992 04 02	1993 04 13	du capital-actions
2844-4453 CHARLES GILBERT (1990) INC.	1990 09 26	1993 04 08	du capital-actions
1641-1829 CONFECTIONS C. CLICHE INC.	1980 01 30	1993 04 23	1) du capital-actions 2) des dispositions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2855-0630 CONSTRUCTION CYR, BALAGUER ET ASS. INC.	1991 04 05	1993 04 05	de la dénomination sociale: CONSTRUCTION CYRBEK INC.
2547-2481 LES CONSTRUCTIONS CAROL ALLAIRE INC.	1988 01 22	1993 04 16	du capital-actions
2733-5306 CONTENEUR CONNEX EXPRESS INC.	1989 07 05	1993 04 14	de la dénomination sociale: CAPTRANS INC.
1625-5911 LA CORPORATION INSTRUMENTARIUM INC.	1978 04 18	1993 04 14	du capital-actions
2431-1367 CORPORATION STELMAR INC.	1987 03 25	1993 04 19	1) de la dénomination sociale: CONSTRUCTION STELMAR INC. 2) du capital-actions
2737-4404 CÔTÉ & C.R.T. INC.	1989 11 01	1993 04 16	du capital-actions
1862-0161 COUMÉLI INC.	1982 10 04	1993 04 15	du capital-actions
2751-0023 CUISICHEF AU MENU INC.	1990 04 04	1993 04 19	du district: Montmagny
1358-6391 DÉCOR ALINE INC.	1974 08 19	1993 04 08	1) de la dénomination sociale: LES CONSULTANTS TECKTONIC INC. 2) du district: Québec
2418-0119 DOMAINE DE LA RIVIÈRE-AUX-PINS INC.	1986 07 03	1993 04 20	des dispositions
2422-1079 DOMAINE VAL DES NEIGES LTÉE	1986 11 20	1993 04 16	de la dénomination sociale: 2422-1079 QUÉBEC INC.
1172-3418 ÉLECTRO SAGUENAY LTÉE	1961 07 13	1993 04 16	1) du capital-actions 2) des dispositions
1475-0715 ÉMILE BILODEAU & FILS INC.	1977 03 09	1993 04 14	1) du capital-actions 2) des dispositions
1846-3281 LES ENTREPÔTS ST-AMABLE INC.	1981 05 11	1993 04 15	du capital-actions
1118-3290 ENTREPRISE D'ASPHALTE MÉTROPOLE INC.	1961 11 07	1993 04 07	de la dénomination sociale: CONSTRUCTION MANIC INC.
2164-3259 ENTREPRISES BON CONSEIL LTÉE	1983 12 29	1993 05 01	de la dénomination sociale: PLACEMENTS EBC LTÉE

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
1859-5793 ENTREPRISES COUMEL INC.	1982 07 14	1993 04 15	du capital-actions
2645-5154 LES ENTREPRISES GUY TALBOT INC.	1989 05 01	1993 04 15	du district: Québec
1268-7430 LES ENTREPRISES J.-M. NADEAU & FILS INC.	1970 04 01	1993 04 19	du capital-actions
2948-0639 ÉQUIPEMENT DE BUREAU BAIE-COMEAU INC.	1992 01 31	1993 04 13	des dispositions
2420-9363 LES ÉQUIPEMENTS LAITIERS R.M. INC.	1986 10 07	1993 04 08	1) du capital-actions 2) des dispositions
2333-2018 EXCLUSIVITÉS MONIQUE PLUS INC.	1985 12 30	1993 04 05	de la dénomination sociale: GESTION GEMOBER INC.
2960-8023 FASCINATION GRAPHIQUE INC.	1992 08 25	1993 04 14	1) du district: Joliette 2) du capital-actions 3) des dispositions 4) du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 10
1857-2552 FERME MARIE ET MICHEL PELLERIN INC.	1982 04 22	1993 04 06	de la dénomination sociale: DÉPANNEUR M. ET M. PELLERIN INC.
2855-8682 FOURNITURES SODA INC.	1991 04 24	1993 04 23	de la dénomination sociale: 2855-8682 QUÉBEC INC.
1171-9952 GARAGE FLORENT BÉGIN INC.	1956 12 10	1993 04 23	du capital-actions
1175-2698 GASTON SAVIGNAC LIMITÉE	1959 08 18	1993 04 21	1) du capital-actions 2) des dispositions
2755-0177 GESTION P.A.J. INC.	1990 06 07	1993 04 23	du capital-actions
2152-8492 GESTION RENÉ ROUSSEL INC.	1983 03 17	1993 04 16	du capital-actions
2960-8619 GHYSO CONSTRUCTION INC.	1992 08 27	1993 04 14	de la dénomination sociale: PAC CONSTRUCTION INC.
2743-3044 GROUPE AUDET INC.	1990 01 01	1993 04 23	du capital-actions
1841-4276 GROUPE BOUTIN INC.	1980 12 11	1993 04 16	du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2533-8997 HARDCORP INC.	1988 03 25	1993 04 05	de la dénomination sociale: OPPORTUNITÉS DUBUC INC.
2849-4722 IMMO-NORD (1991) INC.	1991 01 25	1993 04 07	de la dénomination sociale: IMMO-NORD INC.
2967-6350 LES INSÉMINATEURS EN RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT (I.R.D.) INC.	1992 12 09	1993 04 22	du capital-actions
2542-2882 INTAIR INC.	1988 01 01	1993 03 23	du district: Longueuil
1105-2958 JACQUES ADAM INC.	1967 01 23	1993 04 14	du capital-actions
1135-8975 J. & P. RAYMOND LIMITÉE	1944 10 17	1993 04 15	du capital-actions
1362-3640 LAVIGNE ET FRÈRES INC.	1975 03 14	1993 03 19	1) du capital-actions 2) des dispositions
2967-1179 LES PLANCHES MURALES MÉNARD & LAFRANCE INC.	1992 11 30	1993 04 08	de la dénomination sociale: 2967-1179 QUÉBEC INC.
2419-0365 LES LIGNES TÉLEC INC.	1986 08 06	1993 04 13	du district: Kamouraska
2150-1291 MADAME EUGÈNE LÉVESQUE INC.	1983 01 21	1993 04 22	1) du capital-actions 2) des dispositions
2319-9789 LE MAGASIN DU TRAVAILLEUR DE SHERBROOKE INC.	1985 04 26	1993 04 23	1) du capital-actions 2) des dispositions
2433-6406 MARAÎCHER LOUIS NEY INC.	1987 03 05	1993 04 16	du capital-actions
1139-8732 MARCEL OLIGNY INC.	1965 04 29	1993 04 13	1) du capital-actions 2) des dispositions
2534-4607 MASKI CUBE INC.	1987 04 24	1993 04 23	1) du capital-actions 2) des dispositions
2319-0309 MATÉRIAUX MICHEL VALLIÈRES INC.	1985 04 01	1993 04 16	du capital-actions
1362-1503 MÉTAL PRESTO INC.	1975 03 03	1993 04 20	du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2411-8028 MOBILIER FLEURY INC.	1986 02 10	1993 04 05	de la dénomination sociale: GESTION GÉRALD BOURDEAU INC.
2847-5069 LES PARTENAIRES EN IMMOBILIER COUSINEAU INC.	1990 12 05	1993 04 05	de la dénomination sociale: 2847-5069 QUÉBEC INC.
2849-6560 LES PARTENAIRES EN IMMOBILIER C. T. INC.	1991 01 31	1993 04 05	de la dénomination sociale: 2849-6560 QUÉBEC INC.
2840-0224 PAUSE CAFÉ IDÉAL (1981) INC.	1990 09 01	1993 04 19	du capital-actions
2855-1117 PAYSAGISTES DU GRAND CHÊNE INC.	1991 04 08	1993 04 13	de la dénomination sociale: 2855-1117 QUÉBEC INC.
2643-0983 LES PLACEMENTS SYLVIE MATTE INC.	1989 04 14	1993 04 21	de la dénomination sociale: BAR-LAITIER DU VIEUX MOULIN INC.
1370-1560 PLOMBERIE ET CHAUFFAGE ST-HYACINTHE INC.	1974 10 25	1993 04 14	du capital-actions
2548-0138 LES PORCS MARINEAU INC.	1988 02 02	1993 04 16	du capital-actions
2755-4856 PROCAM CONSTRUCTIONS INC.	1990 07 01	1993 04 13	du capital-actions
2551-6030 QUELOZ & ASSOCIÉS INC.	1988 05 02	1993 04 23	de la dénomination sociale: 2551-6030 QUÉBEC INC.
1845-3134 RÉCEPTIONS THETFORD INC.	1983 04 13	1993 04 21	de la dénomination sociale: RESTO-BAR LE BERLIN INC.
2630-6050 RÉCUPÉRATION EDDY DELISLE INC.	1988 11 23	1993 04 16	du district: Québec
2154-6387 LA REMONTÉE INC.	1983 04 27	1993 04 23	du capital-actions
2414-0170 RENAUD BOUFF INC.	1986 03 24	1993 04 16	du capital-actions
2173-2854 RÉNOVATIONS R. THÉRIAULT INC.	1984 08 01	1993 04 02	de la dénomination sociale: 2173-2854 QUÉBEC INC.
2750-7656 SABLICO INC.	1990 03 30	1993 04 19	du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2973-1023 LE SALON DE LA MODE ALAIN DENIS INC.	1993 03 25	1993 04 22	1) du capital-actions 2) des dispositions
1506-9974 SALON FUNÉRAIRE LOUIS BERGERON INC.	1977 09 13	1993 04 16	du capital-actions
2840-3004 SCANTECH INC.	1990 10 01	1993 04 22	du capital-actions
2840-1537 SERVICE DÉCOUPAGE ET PLIAGE RÉJEAN INC.	1990 08 30	1993 04 23	de la dénomination sociale: 2840-1537 QUÉBEC INC.
2634-3194 LES SERVICES INFORMATIQUES IDÉGÉ INC.	1989 01 18	1993 03 22	du district: Montréal
1135-3307 TEXALL INC.	1950 08 24	1993 04 15	du capital-actions
2949-0810 TRAITEUR LE PIEMONTAIS INC.	1992 03 04	1993 04 23	de la dénomination sociale: 2949-0810 QUÉBEC INC.
1642-6397 TRANSPORT DANIEL GIRARD INC.	1980 03 26	1993 04 14	du capital-actions
2330-5642 USINAGE MÉTAL LÉGER P. INC.	1985 11 15	1993 04 23	du capital-actions
2327-7684 LES VARIÉTÉS ROUSSEL INC.	1985 09 24	1993 04 23	1) du capital-actions 2) des dispositions
1465-5286 WESTBURNE QUÉBEC INC.	1963 11 29	1993 04 22	des dispositions

*L'inspecteur général des  
institutions financières,  
JEAN-MARIE BOUCHARD*

#### Délivrance d'un certificat rectifié/complété

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat rectifié/complété à la compagnie suivante:

Dénomination sociale	Nature du certificat remplacé	Date du certificat remplacé	Date du certificat rectifié/complété
2966-1725 FOYER FAMILIAL CARRIER INC.	Fusion	1992 11 16	1993 04 21

*L'inspecteur général des  
institutions financières,  
JEAN-MARIE BOUCHARD*

## Compagnies (Partie III) — Loi sur les

### Lettres patentes

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes constituant en corporation chacune des corporations suivantes :

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2973-6238 AGENCE DE GARDE MAGIMO	1993 04 19	Saint-Denis-de-Brompton
2973-6204 ASSOCIATION DE DRESSEURS DE CHIEN LAKESHORE LAKESHORE DOG TRAINING ASSOCIATION	1993 04 19	112, Place Avondale, Beaconsfield
2974-1311 ASSOCIATION DES COUREURS DE MOTO DU QUÉBEC INC.	1993 04 21	5146, boulevard St-Laurent, bureau 2, Montréal
2973-6345 ASSOCIATION DES FAMILLES LEFRANÇOIS D'AMÉRIQUE	1993 04 21	1010, rue Frêne, Rock Forest
2974-0768 ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES RÉSIDANTS ET RÉSIDANTES DU BOISÉ DE L'HÉRITAGE, QUARTIER POINTE-AUX-TREMBLES À MONTRÉAL	1993 04 22	3465, Yves Thériault, Montréal
2973-5933 ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) SECTION DES MOULINS INC.	1993 04 23	1347, rue Valence, Mascouche
2973-6295 CAFÉ DES JEUNES DE BAIE-COMEAU	1993 04 19	170, boulevard Lasalle, Baie-Comeau
2974-1295 CENTRE DE RECHERCHE LOUIS-CHARLES SIMARD	1993 04 21	Communauté urbaine de Montréal
3087-4267 CENTRE D'AIDE D'INFORMATION ET RECHERCHE D'EMPLOI (C.A.I.R.E.)	1993 04 19	7170, rue Saint-Denis, Montréal
2973-5917 CENTRE D'APPUI AUX COMMUNAUTÉS IMMIGRANTES DE BORDEAUX-CARTIERVILLE	1993 04 23	2005, Victor Doré, Montréal
2973-5883 CENTRE D'ÉDUCATION ÉCOLOGIQUE SUR LA FAUNE AQUATIQUE DES LAURENTIDES (C.E.E.F.A.L.)	1993 04 22	731, chemin de la Pisciculture, Saint-Faustin
2974-1345 CENTRE D'ENSEIGNEMENT MULTIMÉDIA INTERACTIF DE MONTRÉAL (CEMIM)	1993 04 22	9061, Millen, Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2973-4779 CIRCUIT ACTIVÉLO DE LA MITIS	1993 04 20	Chambre de commerce de la Région de Mont-Joli, Mont-Joli
2974-1105 CLUB SOCIAL DES EMPLOYÉS DE MEUBLE IDÉAL LTÉE	1993 04 21	6, rue St-Thomas, Saint-Charles
2974-0586 CLUB SOCIAL DES EMPLOYÉS DU MERLIN ET DU TURF	1993 04 21	1179, avenue Cartier, Québec
2973-5867 COMITÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DE LA COLLECTIVITÉ DE LA RÉGION D'ASBESTOS (CADC)	1993 04 21	450, rue de l'Amiante, Asbestos
2974-0123 COMITÉ HISTORIQUE MAISONNEUVE C.H.M.	1993 04 19	1825, Malo, app. 7, Montréal
2973-1452 COMPTOIR SPORTIF DU SUD-OUEST	1993 04 19	525, Dominion, Montréal
2973-6303 CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES TEM-RI INC.	1993 04 19	95, rue Saint-Joseph, Squatec
2973-5974 CORPORATION DES SERVICES RÉCRÉATIFS ET CULTURELS DE CARIGNAN	1993 04 19	1523, chemin Chambly, Carignan
2974-1261 LE DISTRICT A-10 DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES CLUBS LIONS INC.	1993 04 22	1175, Lavigerie, bureau 300, Sainte-Foy
2974-0776 LES DRAGONS D'ORPHELIE	1993 04 23	100, route rurale numéro 159, Saint-Roch de Mékinac
2973-6311 ENCLENCHE DU QUÉBEC	1993 04 19	Mégantic
2974-1410 FÉDÉRATION CANADIENNE DES NATUROTHÉRAPEUTES INC.	1993 04 22	8750, boulevard de la Rive-Sud, Lévis
2973-6279 FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES ÉTABLISSEMENTS SPÉCIALISÉS EN RÉADAPTATION DES PERSONNES AYANT UNE DÉFICIENCE PHYSIQUE	1993 04 19	1001, boulevard de Maisonneuve est, bureau 1100, Montréal
2973-6253 FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CENTRES D'HÉBERGEMENT ET DE SOINS DE LONGUE DURÉE	1993 04 19	1001, boulevard de Maisonneuve est, bureau 1100, Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2973-6246 FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CENTRES DE RÉADAPTATION POUR PERSONNES PRÉSENTANT UNE DÉFICIENCE INTELLECTUELLE	1993 04 19	1001, boulevard de Maisonneuve est, bureau 1100, Montréal
2973-6261 FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CENTRES DE RÉADAPTATION POUR PERSONNES ALCOOLIQUES ET AUTRES TOXICOMANES	1993 04 19	1001, boulevard de Maisonneuve est, bureau 1100, Montréal
2972-1115 FONDATION DES SOINS PALLIATIFS DU C.L.S.C. DES TROIS-SAUMONS	1993 04 21	Saint-Jean-Port-Joli
2974-1063 FONDATION GOLF JEUNE-ADO	1993 04 21	5, Louis Liénard De Beaujeu, Saint-Luc
2974-1428 LE GROUPE B.B.R. INC.	1993 04 22	180, rang Bastille, Saint-Jean-de-Dieu
2973-6329 GROUPE PROJETS ACTION DE STE-ANNE-DES-PLAINES	1993 04 19	139, boulevard Sainte-Anne, Sainte-Anne-des-Plaines
2971-9408 ÎLOT D'ESPOIR	1993 04 21	75, des Sapins, Lebel-sur-Quevillon
2973-6600 IMPACT MAURICIE	1993 04 23	2490, 8 <sup>e</sup> Avenue, Shawinigan-Sud
2973-5909 INNU OMNISPORT MALIOTENAM INC.	1993 04 22	1089, avenue Dequen, Sept-Îles
2973-6212 INSTITUT DE RECHERCHE DES ARTS MARTIAUX DE MONTRÉAL	1993 04 19	13185, Aragon, Pierrefonds
2973-6592 MISSIONS SANS FRONTIÈRE	1993 04 23	8309, de Châteaubriand, app.1, Montréal
2973-6543 L'ORGANISATION DES ÉLÈVES DE L'INSTITUT DE KARATÉ SHOTOKAN (I.K.S.)	1993 04 21	3295, rue Masson, Montréal
2974-1618 RAPIDES ÉCOLE DE SOCCER R.E.S.	1993 04 23	32, Lesage, Gatineau
2973-6618 RECYCLAB BROME-MISSISQUOI CORPORATION	1993 04 23	6, chemin Mason, West Bolton

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2973-6352 REGROUPEMENT DES AIDANTS NATURELS DE GRANBY (RANG)	1993 04 21	294, rue Dérignon, Granby
2974-0875 SOCIÉTÉ CANINE BEAUCERONNE	1993 04 22	291, rang 3 nord, Saint-Victor
2974-0842 SOCIÉTÉ DE GESTION DE LA ZONE PORTUAIRE DE CHICOUTIMI INC.	1993 04 21	201, rue Racine est, Chicoutimi
2974-1303 SYNERGIE DE MATANE	1993 04 21	266, rue Thibault, Matane
2974-0396 TABLE DE CONCERTATION DES LESBIENNES ET DES GAIS DU GRAND MONTRÉAL	1993 04 19	4253, rue Coloniale, Montréal
3087-4226 TROUPE DE THÉÂTRE À L'EAU COURANTE LTÉE	1993 04 21	Terrebonne
2973-6287 UCRY (UNION CYCLISTE RICHELIEU-YAMASKA)	1993 04 19	2005, rue du Pont, Marieville
3087-4556 UNION NATIONALE (U.N.)	1993 04 19	235, chemin de la Côte Sainte-Catherine, Outremont
4887		<i>L'inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

### Lettres patentes supplémentaires

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes supplémentaires à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
2758-5652 ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DU BISON	1990 09 04	1993 04 20	1) du siège social: Communauté urbaine de Québec 2) des dispositions 3) du nombre des administrateurs: 7
1359-0773 LE CLUB DE JUDO DE GIFFARD INC.	1974 08 11	1993 04 23	1) de la dénomination sociale: CLUB DE JUDO ET D'AÏKIBUDO DE BEAUPORT INC. 2) du siège social: 2175, avenue St-Clément, Beauport 3) des objets 4) de la valeur des biens immobiliers 5) des dispositions 6) du nombre des administrateurs: 9

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
1354-9464 LE CLUB DU TROISIÈME ÂGE DE ST-JOSEPH INC.	1974 03 14	1993 04 22	1) des objets 2) de la valeur des biens immobiliers 3) des dispositions
2174-0519 FONDATION ARTHUR LABRIE	1984 09 13	1993 04 19	de la dénomination sociale: FONDATION ÉCO-VIE
2954-1935 PARI JEUNESSE FAMILLE	1992 06 12	1993 04 23	des objets
1249-6238 QUÉBEC ASSOCIATION OF PROTESTANT SCHOOL BOARDS	1936 04 14	1993 04 22	de la valeur des biens immobiliers
4888			<i>L'inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

### **Compagnies (Divers) — Loi sur les**

#### **Dissolution — Demandes de**

#### **2524-1480 QUÉBEC INC.**

Prenez avis que la compagnie « 2524-1480 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

La Prairie, le 29 mars 1993

86370

*La présidente,  
DIANE BROSSARD*

#### **2551-5883 QUÉBEC INC.**

Prenez avis que la compagnie « 2551-5883 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Amos, le 30 avril 1993

86456

*Le président,  
ANDRÉ SAYEUR*

#### **2640-8021 QUÉBEC INC.**

Prenez avis que la compagnie « 2640-8021 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 8 avril 1993

86361

*Le président,  
RAFFAELE PAMPENA*

#### **2645-5006 QUÉBEC INC.**

Prenez avis que la compagnie « 2645-5006 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Beloil, le 20 novembre 1992

86356

*Le vice-président,  
YVON GIROUX*

#### **2739-0954 QUÉBEC INC.**

Prenez avis que la compagnie « 2739-0954 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 25 mars 1993

86368

*Le président,  
SERGE VÉZINA*

**2744-3753 QUÉBEC INC.**

Prenez avis que la compagnie « 2744-3753 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Terrebonne, le 12 avril 1993

86351

*Le président,*  
LUCIEN BOILY

**2760-2671 QUÉBEC INC.**

Prenez avis que la compagnie « 2760-2671 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval, le 22 avril 1993

86354

*Le procureur de la compagnie,*  
FRANÇOIS C. THIVIERGE, avocat

**2844-7969 QUÉBEC INC.**

Prenez avis que la compagnie « 2844-7969 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 26 avril 1993

86372

*Les procureurs de la compagnie,*  
LAPOINTE ROSENTEIN

**2950-3257 QUÉBEC INC.**

Prenez avis que la compagnie « 2950-3257 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 31 mars 1993

86405

*Le président,*  
FERNAND DUPUIS

**2954-2925 QUÉBEC INC.**

Prenez avis que la compagnie « 2954-2925 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 15 avril 1993

86376

*Le procureur de la compagnie,*  
GUY SIROIS, avocat

**2968-5757 QUÉBEC INC.**

Prenez avis que la compagnie « 2968-5757 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 28 avril 1993

86416

*Le président,*  
CHETRIT GABRIEL

**AGENCE DE PERSONNEL S.C. INC.**

Prenez avis que la compagnie « AGENCE DE PERSONNEL S.C. INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Brossard, le 27 avril 1993

86420

*Le président,*  
SYLVIE COULOMBE

**AIDACOM INC.**

Prenez avis que la compagnie « AIDACOM INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 26 mars 1993

86402

*L'administrateur,*  
PIERRE ARCHAMBAULT

**AUTOMOBILE J.L.P. INC.**

Prenez avis que la compagnie « AUTOMOBILE J.L.P. INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 3 avril 1993

86348

*Le président,*  
JEAN-LUC POMERLEAU

**AUTOMOBILES REGAL INC**

Prenez avis que la compagnie « AUTOMOBILES REGAL INC » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

L'Assomption, le 25 avril 1993

86425

*Le président,*  
ANDRÉ ARCHAMBAULT

**CENTRE D'ACCUEIL DE  
SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRÉ**

Prenez avis que la compagnie «CENTRE D'ACCUEIL DE SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRÉ» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Foy, le 29 avril 1993

86418

*Le procureur de la compagnie,*  
BRIGITTE TESSIER, notaire

**CENTRE D'ACCUEIL SAINT-TITE-DES-CAPS**

Prenez avis que la compagnie «CENTRE D'ACCUEIL SAINT-TITE-DES-CAPS» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Foy, le 29 avril 1993

86417

*Le procureur de la compagnie,*  
BRIGITTE TESSIER, notaire

**CLINIQUE MÉDICALE DESCHAMBAULT INC.**

Prenez avis que la corporation «CLINIQUE MÉDICALE DESCHAMBAULT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sillery, le 26 mars 1993

86373

*Le président,*  
ROGER ROY

**CLUB R/C ST-EUSTACHE**

Prenez avis que la compagnie «CLUB R/C ST-EUSTACHE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Marthe-sur-le-Lac, le 26 avril 1993

86397

*Le secrétaire de la compagnie,*  
YVES PICARD

**CONSEIL CANADIEN DES AVEUGLES  
DU CENTRE MAURICIE INC.**

Prenez avis que la compagnie «CONSEIL CANADIEN DES AVEUGLES DU CENTRE MAURICIE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Georges-de-Champlain, le 28 avril 1993

86398

*La secrétaire-trésorière,*  
THÉRÈSE CHAMPAGNE

**CONSTRUCTION LEE INC.  
LEE CONSTRUCTION INC.**

Prenez avis que la compagnie «CONSTRUCTION LEE INC. — LEE CONSTRUCTION INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 30 avril 1993

86432

*Les procureurs de la compagnie,*  
LEBOVICS, CYTRYNBAUM, PEIZLER

**CONSTRUCTION RODRIGUE LAUZÉ INC.**

Prenez avis que la compagnie «CONSTRUCTION RODRIGUE LAUZÉ INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Agathe-des-Monts, le 28 avril 1993

86436

*Les procureurs de la compagnie,*  
BERTRAND & DUBÉ

**CONSTRUCTIONS THERRIEN & GAGNON INC.**

Prenez avis que la compagnie «CONSTRUCTIONS THERRIEN & GAGNON INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Éphrem, le 26 avril 1993

86422

*Les procureurs de la compagnie,*  
MATHIEU & HAMEL

**CORPORATION DE CHAUSSURES HOLIDAY INC.  
HOLIDAY SHOE CORP.**

Prenez avis que la compagnie «CORPORATION DE CHAUSSURES HOLIDAY INC. — HOLIDAY SHOE CORP.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 15 avril 1993

86388

*Les procureurs de la compagnie,*  
SELINGER, KAZANDJIAN, avocats

**CUISINE GENDREAU INC.**

Prenez avis que la compagnie «CUISINE GENDREAU INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 27 avril 1993

86360

*Les procureurs de la compagnie,*  
GRONDIN, POUDRIER, BERNIER

**DÉPANNEUR CHARPENTIER INC.**

Prenez avis que la compagnie «DÉPANNEUR CHARPENTIER INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Lemoyne, le 23 mars 1993

86440

*La secrétaire de la compagnie,*  
CATHERINE CHARPENTIER

**DISTRIBUTIONS REFLET SANTÉ INC.**

Prenez avis que la compagnie «DISTRIBUTIONS REFLET SANTÉ INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 29 avril 1993

86439

*La présidente,*  
DENISE GIROUX PLOUFFE

**EXPLORATION TEMISCA INC.**

Prenez avis que la compagnie «EXPLORATION TEMISCA INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Rouyn-Noranda, le 28 avril 1993

86442

*L'administrateur,*  
GUY LESSARD

**FERME BEAUDOINE INC.**

Prenez avis que la compagnie «FERME BEAUDOINE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 15 avril 1993

86375

*Le procureur de la compagnie,*  
GUY SIROIS, *avocat*

**FIBRE DE VERRE ROBERT GINGRAS INC.**

Prenez avis que la compagnie «FIBRE DE VERRE ROBERT GINGRAS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 30 mars 1993

86355

*Le président,*  
ROBERT GINGRAS

**FILMS NORD-SUD INC.  
NORTH-SOUTH FILMS INC.**

Prenez avis que la compagnie «FILMS NORD-SUD INC. — NORTH-SOUTH FILMS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 23 avril 1993

86352

*Le président,*  
STEVEN GRIFFITHS

**GAUTHIER-TOUGAS INC.**

Prenez avis que la compagnie «GAUTHIER-TOUGAS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Hyacinthe, le 1<sup>er</sup> avril 1993

86369

*Le procureur de la compagnie,*  
LOUIS H. LAFONTAINE, *notaire*

**GESTION C.G. LTÉE**

Prenez avis que la compagnie «GESTION C.G. LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Foy, le 30 avril 1993

86443

*La présidente,*  
GINETTE S. BOURASSA

**GESTION IMMOBILIÈRE FRANCO-QUÉBÉCOISE INC.**

Prenez avis que la compagnie «GESTION IMMOBILIÈRE FRANCO-QUÉBÉCOISE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 26 avril 1993

86350

*Le procureur de la compagnie,*  
LUC MARTEL, *avocat*

**GESTION NOR-GEL INC.**

Prenez avis que la compagnie «GESTION NOR-GEL INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 30 mars 1993

86455

*Les procureurs de la compagnie,*  
GUY & GILBERT

**GESTION POPULAIRE DE SAINT-MICHEL  
(MONTREAL)**

Prenez avis que la compagnie «GESTION POPULAIRE DE SAINT-MICHEL (MONTREAL)» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Léonard, le 26 avril 1993

86367

*Le secrétaire de la compagnie,*  
DENIS LAFORCE

**GROUPE SOLIDARITÉ ÉCONOMIQUE  
QUÉBÉCOISE INC**

Prenez avis que la compagnie «GROUPE SOLIDARITÉ ÉCONOMIQUE QUÉBÉCOISE INC» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 26 mars 1993

86406

*L'administrateur,*  
STÉPHANE BEAUDOIN

**HABITATION POPULAIRE DE ST-MICHEL  
(MONTREAL) INC.**

Prenez avis que la compagnie «HABITATION POPULAIRE DE ST-MICHEL (MONTREAL) INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Léonard, le 26 avril 1993

86366

*Le secrétaire de la compagnie,*  
DENIS LAFORCE

**INVESTISSEMENTS EZZEDDINE INC.**

Prenez avis que la compagnie «INVESTISSEMENTS EZZEDDINE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 15 avril 1993

86404

*L'administrateur,*  
ALI A. EZZEDDINE

**J. LACHAPPELLE INC.**

Prenez avis que la compagnie «J. LACHAPPELLE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 28 avril 1993

86421

*Le président,*  
JACQUES LACHAPPELLE

**JONAS ASSOCIATES INC.**

Prenez avis que la compagnie «JONAS ASSOCIATES INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 16 mars 1993

86445

*Les procureurs de la compagnie,*  
RAVINSKY RYAN

**JUDY PAGE INC.**

Prenez avis que la compagnie «JUDY PAGE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 15 avril 1993

86389

*Les procureurs de la compagnie,*  
SELINGER, KAZANDJIAN, avocats

**LA BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES  
DE MONTMAGNY INC.**

Prenez avis que la compagnie «LA BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES DE MONTMAGNY INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montmagny, le 30 avril 1993

86454

*Le procureur de la compagnie,*  
MARIO DOLAN, notaire

**LA FERMERIE INC.**

Prenez avis que la compagnie «LA FERMERIE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Verdun, le 29 avril 1993

86437

*Le secrétaire de la compagnie,*  
MARIEL DESMARTEAU

**LES ENTREPRISES J.A. PEPIN & FILS INC.**

Prenez avis que la compagnie «LES ENTREPRISES J.A. PEPIN & FILS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 3 mai 1993

86453

*Le président,*  
CLAUDE PEPIN

**LES ENTREPRISES J.F. VAJDA  
CONSULTANTS INC.**

Prenez avis que la compagnie « LES ENTREPRISES J.F. VAJDA CONSULTANTS INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 18 décembre 1992

86446

*Le président,*  
JOSEPH F. VAJDA

**LES ENTREPRISES KURIKA INC.**

Prenez avis que la compagnie « LES ENTREPRISES KURIKA INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Hubert, le 20 avril 1993

86415

*Pour la compagnie,*  
CARLOS COLEGA

**LES ÉPINGLETTES DE LA CAPITALE INC.**

Prenez avis que la compagnie « LES ÉPINGLETTES DE LA CAPITALE INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Foy, le 28 avril 1993

86359

*Les procureurs de la compagnie,*  
JOLIN FOURNIER MORISSET

**LES GESTIONS L'ÉCHELLE HUMAINE INC.**

Prenez avis que la compagnie « LES GESTIONS L'ÉCHELLE HUMAINE INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 14 avril 1993

86408

*Le procureur de la compagnie,*  
LUC A. CHAREST, notaire

**LES JARDINIERS D'ORLANDO (1986) INC.**

Prenez avis que la compagnie « LES JARDINIERS D'ORLANDO (1986) INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sorel, le 28 avril 1993

86441

*L'administratrice,*  
SUZIE MOREAU

**LES PLACEMENTS HERVÉ BEAUDRY LTÉE**

Prenez avis que la compagnie « LES PLACEMENTS HERVÉ BEAUDRY LTÉE » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 30 avril 1993

86438

*Pour la compagnie,*  
MARC DESCHAMPS, C.A.

**LES PLANCHERS ÉRIC INC.**

Prenez avis que la compagnie « LES PLANCHERS ÉRIC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 3 avril 1993

86349

*Le président,*  
JEAN-LUC POMERLEAU

**MAISON YUK MON INC.**

Prenez avis que la compagnie « MAISON YUK MON INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 31 janvier 1993

86444

*Le président,*  
HENRY HING-FEE WONG

**MARCHÉ DE LA LAINE INC**

Prenez avis que la compagnie « MARCHÉ DE LA LAINE INC » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 29 avril 1993

86419

*La secrétaire,*  
GINETTE BÉRARD

**MARCHÉ ESTELLE COUTU INC.**

Prenez avis que la compagnie « MARCHÉ ESTELLE COUTU INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Granby, le 15 avril 1993

86447

*La présidente,*  
ESTELLE COUTU

**MICHEL PERREAULT ÉBÉNISTE INC.**

Prenez avis que la compagnie « MICHEL PERREAULT ÉBÉNISTE INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Île Bizard, le 27 avril 1993

86403

*Le président,*  
MICHEL PERREAULT

**MODES CHABANEL INC.  
CHABANEL FASHIONS INC.**

Prenez avis que la compagnie « MODES CHABANEL INC. — CHABANEL FASHIONS INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 15 avril 1993

86390

*Les procureurs de la compagnie,*  
SELINGER, KAZANDJIAN, avocats

**NAPOLÉON BROCHU INC.**

Prenez avis que la compagnie « NAPOLÉON BROCHU INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Foy, le 28 avril 1993

86407

*Le procureur de la compagnie,*  
LUC A. CHAREST, notaire

**PELDEN INFORMATIQUE INC.**

Prenez avis que la compagnie « PELDEN INFORMATIQUE INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 31 décembre 1992

86358

*Le président,*  
BEHCET SARIKAYA

**PHILIP YIP & ASSOCIÉS INC.**

Prenez avis que la compagnie « PHILIP YIP & ASSOCIÉS INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 29 avril 1993

86434

*L'administrateur,*  
PHILIP YIP

**PRODUITS ICE-PACK LTÉE  
ICE-PACK PRODUCTS LTD**

Prenez avis que la compagnie « PRODUITS ICE-PACK LTÉE — ICE-PACK PRODUCTS LTD » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 28 avril 1993

86435

*Le vice-président de la compagnie,*  
JEFFREY DICHTER

**PROPRIÉTÉ COVE INC.  
COVE PROPERTY INC.**

Prenez avis que la compagnie « PROPRIÉTÉ COVE INC. — COVE PROPERTY INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 23 avril 1993

86353

*Le président,*  
PIERRE DESJARDINS

**PYRO-EXPERTS INC.**

Prenez avis que la compagnie « PYRO-EXPERTS INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Candiac, le 20 avril 1993

86357

*Le président,*  
MICHEL BERGERON

**TÉLÉVISION HENRI DUGUAY INC.**

Prenez avis que la compagnie « TÉLÉVISION HENRI DUGUAY INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Hyacinthe, le 24 avril 1993

86347

*Le président,*  
HENRI DUGUAY

**TUILES URO-SIL INC.**

Prenez avis que la compagnie « TUILES URO-SIL INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Gloucester, le 30 avril 1992

86433

*Le président,*  
JACQUES LALONDE

## Compagnies étrangères — Loi sur les

### Changements

La compagnie étrangère ci-dessous mentionnée donne avis des changements suivants:

Nom de la compagnie	Date des changements	Changements
2834-9025 LES SERVICES IMMOBILIERS CENTURY 21 LIMITÉE	1993 03 17	de l'agent principal et son adresse à: MM. Olilvy, Renault 1981, McGill College Avenue, bureau 1100, Montréal principale place d'affaires 1981, McGill Collège Avenue, bureau 1100, Montréal
4889		<i>L'inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

### Permis de faire affaires (Permis initial)

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé un permis de faire affaires à la corporation suivante:

*Nom de la compagnie ou sa version **Nom d'emprunt	Date du permis	Nom et adresse de l'agent principal	Adresse du bureau principal
3125-5888 ** GESTION XELOR ANSTALT LTÉE	1993 04 21	M. David C. Smithers, 365, boulevard Greber, bureau 107, Gatineau	365, boulevard Greber, bureau 107, Gatineau
4890			<i>L'inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

## Coopératives — Loi sur les

### ASSOCIATION COOPÉRATIVE DE LA COMMUNAUTÉ DU COLLÈGE LAFLÈCHE DE TROIS-RIVIÈRES

Avis est donné que « ASSOCIATION COOPÉRATIVE DE LA COMMUNAUTÉ DU COLLÈGE LAFLÈCHE DE TROIS-RIVIÈRES », dont le siège social était situé à Trois-Rivières, Québec, a été dissoute le 5 avril 1993, conformément aux dispositions de la Loi sur les coopératives et de la Loi sur la liquidation des compagnies.

*L'inspecteur général des  
institutions financières,  
JEAN-MARIE BOUCHARD*

4893

### CLUB COOPÉRATIF DE CONSOMMATION DE DRUMMONDVILLE

Avis est donné que lors d'une assemblée générale spéciale des membres de « CLUB COOPÉRATIF DE CONSOMMATION DE

DRUMMONDVILLE » tenue le 21 janvier 1993, il a été résolu de liquider la coopérative et qu'elle soit dissoute conformément aux dispositions de la Loi sur les coopératives et de la Loi sur la liquidation des compagnies et que messieurs Claude Dionne, Gilles Lassonde et madame Georgette Dumaine soient nommé(e)(s) liquidateur(trice)(s).

*L'inspecteur général des  
institutions financières,  
JEAN-MARIE BOUCHARD*

4893

### COOPÉRATIVE DE TRAVAILLEURS « FLEURS STYLE »

Avis est donné que « COOPÉRATIVE DE TRAVAILLEURS « FLEURS STYLE », dont le siège social était situé à Drummondville, a été dissoute le 5 avril 1993, conformément aux dispositions de la Loi sur les coopératives et de la Loi sur la liquidation des compagnies.

*L'inspecteur général des  
institutions financières,  
JEAN-MARIE BOUCHARD*

4893

**LA COOPÉRATIVE DES PRODUCTEURS CAPRINS  
DES BOIS-FRANCS**

Avis est donné que « LA COOPÉRATIVE DES PRODUCTEURS CAPRINS DES BOIS-FRANCS », dont le siège social était situé à Chesterville, Québec, a été dissoute le 5 avril 1993, conformément aux dispositions de la Loi sur les coopératives et de la Loi sur la liquidation des compagnies.

4893

*L'inspecteur général des  
institutions financières,*  
JEAN-MARIE BOUCHARD

**SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DE L'ISLET**

Avis est donné que « SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DE L'ISLET », dont le siège social était situé à L'Islet, Québec, a été dissoute le 5 avril 1993, conformément aux dispositions de la Loi sur les coopératives et de la Loi sur la liquidation des compagnies.

4893

*L'inspecteur général des  
institutions financières,*  
JEAN-MARIE BOUCHARD

**MAGASIN CO-OP DE CAUSAPSCAL**

Le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie vous avise, conformément à l'article 188 de la Loi sur les coopératives, que la proportion des opérations avec vos membres est inférieure à 50 % de vos opérations totales, pour l'exercice financier se terminant le 31 octobre 1992.

Faute d'accroître la proportion de vos opérations avec vos membres, au cours des trois prochains exercices financiers qui suivront le présent avis, le ministre pourra, après avoir demandé à la coopérative de se continuer en compagnie, dans le délai qu'il déterminera, en décréter la dissolution si la coopérative ne donne pas suite à sa demande.

4893

Direction des coopératives  
*La directrice,*  
CHRISTINE ELLEFSEN

**SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE  
DE ST-ALEXANDRE DE KAMOURASKA**

Le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie vous avise, conformément à l'article 188 de la Loi sur les coopératives, que la proportion des opérations avec vos membres est inférieure à 50 % de vos opérations totales, pour l'exercice financier se terminant le 31 octobre 1992.

Faute d'accroître la proportion de vos opérations avec vos membres, au cours des trois prochains exercices financiers qui suivront le présent avis, le ministre pourra, après avoir demandé à la coopérative de se continuer en compagnie, dans le délai qu'il déterminera, en décréter la dissolution si la coopérative ne donne pas suite à sa demande.

4893

Direction des coopératives  
*La directrice,*  
CHRISTINE ELLEFSEN

**Déclarations des compagnies et sociétés – Loi sur les****Changement dans la nature de leurs affaires**

Le notaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la société en commandite suivante a changé la nature de ses affaires:

Raison sociale de la société	Modifications apportées à la nature de ses affaires	Date d'enregistrement
NEWGLADES ASSOCIÉS, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE NEWGLADES ASSOCIATES AND COMPANY, LIMITED	ACQUÉRIR ET DÉTENIR UNE PARTICIPATION DANS BROWARD BOULEVARD ASSOCIÉS, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE, BROWARD BOULEVARD ASSOCIATES COMPANY, LIMITED, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CONSTITUÉE EN VERTU DES LOIS DU QUÉBEC (« BBA »), DANS LE BUT D'AGIR À TITRE DE COMMANDITAIRE DE CELLE-CI, ET EFFECTUER TOUTES LES DÉMARCHES ACCESSOIRES À L'ACQUISITION ET À LA DÉTENTION DE CETTE PARTICIPATION, ET À L'EXERCICE DES ACTIVITÉS DE COMMANDITAIRE	1993 04 08

4897

*Le notaire adjoint de la Cour supérieure,  
district judiciaire de Montréal,*  
CLAUDE LEBEAU

**Changement de leur établissement principal**

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, les sociétés en commandite suivantes ont changé l'endroit de leur établissement principal:

Raison sociale de la société	Nouvelle adresse	Date d'enregistrement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 4707 DES LAURENTIDES	4, place Laval bureau 305 Laval (QC) H7N 5Y3	1993 04 15
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MANOIR ROYAL ST-EUSTACHE	71, rue Grignon Saint-Esutache (QC) J7P 4X1	1993 04 21

*Le protonotaire adjoint de la Cour supérieure,  
district judiciaire de Montréal,  
CLAUDE LEBEAU*

4902

**Dissolution**

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la majorité des associés de chacune des sociétés en commandite suivantes ont consenti à sa dissolution:

Raison sociale de la société	Date de formation	Lieu du principal établissement	Date de dissolution
IMMODEV IV, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1988 12 22	1010, rue Sherbrooke Ouest bureau 1100 Montréal (QC) H3A 2R7	
IMMODEV VI, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1988 12 22	1010, rue Sherbrooke Ouest bureau 1100 Montréal (QC) H3A 2R7	
IMMODEV IX, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1988 12 22	1010, rue Sherbrooke Ouest bureau 1100 Montréal (QC) H3A 2R7	

*Le protonotaire adjoint de la Cour supérieure,  
district judiciaire de Montréal,  
CLAUDE LEBEAU*

4904

**Formation**

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, les déclarations de sociétés en commandite suivantes ont été enregistrées à son bureau:

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
GESTION D'IMMEUBLES CBB, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1993 04 22	5655, Philippe-Turcot Montréal (QC) H3C 3K8

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CANTAT-3 THE CANTAT-3 AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP	1993 04 22	1000, rue de La Gauchetière Ouest Montréal (QC) H3B 4X5
SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENTS CAPIMONT ENR. SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1993 04 23	4430, rue Hingston Montréal (QC) H4A 2J9

*Le protonotaire adjoint de la Cour supérieure,  
district judiciaire de Montréal,*

CLAUDE LEBEAU

4905

### Remplacement d'un commandité

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, les sociétés en commandite suivantes ont remplacé un commandité:

Raison sociale de la société	Nouveau commandité	Commandité remplacé	Date d'enregistrement
IMMODEV X, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	3087-0828 QUÉBEC INC.	2626-4895 QUÉBEC INC.	1993 04 15

*Le protonotaire adjoint de la Cour supérieure,  
district judiciaire de Montréal,*

CLAUDE LEBEAU

4903

## Loi électorale

### Financement des partis politiques et des candidats indépendants

Le directeur général des élections donne les avis suivants, conformément à la Loi électorale.

#### Remplacement d'un représentant officiel (Article 46 de la Loi électorale)

Dénomination de l'instance	Nom du représentant officiel précédent	Nom du nouveau représentant officiel
Instance du Nouveau Parti démocratique du Québec de la circonscription de:		
Mercier	Michel Louvet	John Penner
Saint-Jean	Youcef Tilmatine	John Penner
Instance du Parti libéral du Québec de la circonscription de:		
Johnson	Daniel Bergeron	André Paradis
Labelle	François Marion	Marielle Duplessis
Laporte	Marie Legault	Daniel St-Laurent
Pointe-aux-Trembles	Fernand Cossette	André Laverdure
Taillon	Marc Chagnon	Jean-Guy Sauriol

Dénomination de l'instance	Nom du représentant officiel précédent	Nom du nouveau représentant officiel
<b>Instance du Parti québécois de la circonscription de :</b>		
Acadie	Pierre-Louis Bazinet	Paul-Émile Robert
Bourassa	Claude C. Lord	Gilles St-Onge
Charlevoix	Ginette Mailloux	Rosaire Bertrand
Chicoutimi	Claire Tremblay	Jacques Carignan
Drummond	Yvan Patry	Pauline Picard
Groulx	Robert Kieffer	Jean-Bernard Parenteau
Jacques-Cartier	André Denis	Jean-Emmanuel Charlot
Jeanne-Mance	Huguette Dupont	Jean-François Lacasse
La Peltrie	Max Blanchet	Rénauld Desrochers
La Prairie	François Juteau	Claude Tremblay
Laurier-Dorion	Luc Foucault	Normand Coulombe
Marguerite-d'Youville	Suzanne Thériault Young	Carmelle Raynaud
Marie-Victorin	Lucie Couillard	Renaud Berthiaume
Maskinongé	Colette Rouleau	Daniel Béliveau
Masson	Carmen Lahaie	Lucie Drolet
Matapédia	Pauline Desmarais	Raynald Caron
Outremont	Nancy I. Gravel	Bastien Morin
Pointe-aux-Trembles	Pierre Durocher	Germain Roy
Saint-François	Laurent-Paul Maheux	Rémy Bergeron
Saint-Henri-Sainte-Anne	Roger Prud'homme	Claude Lavigne
Sainte-Marie-Saint-Jacques	Louise Landry	Jacques Landry
Sauvé	Claude Dulac	André Deschênes
Vanier	Michel Boily	Pierre Daviault
Viau	Christian Samson	Chantal Galipeau
Viger	Louise Cossette	Gilles Lalonde
<b>Instance du Parti québécois de la région de</b>		
Estrie	Jean Côté	Conrad Cotnoir
Montérégie	Guy Kemp	Serge Renaud

Dénomination du parti	Nom du représentant officiel précédent	Nom du nouveau représentant officiel
Parti citron/Lemon Party	Chantal Loriston	Gilles Robertson
Parti égalité/Equality Party	Carole Benchaya	Martin Segal

**Retrait d'autorisation (article 72 de la Loi électorale)**

Instance du Nouveau parti démocratique du Québec de la circonscription de:

Circonscription	Nom du représentant officiel	Date de retrait
Mercier	John Penner	1992 12 31

Sainte-Foy, le 26 avril 1993

4894

*Le directeur général des élections et président de la Commission de la représentation électorale,*  
PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.

**Le financement public des partis politiques (articles 81 à 86)**

Montant de 98 459,50 \$ versé à la représentante officielle du PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC, madame Nathalie Bernier relativement aux frais engagés par le parti pour son administration courante, la diffusion de son programme politique et la coordination de l'action politique de ses membres, pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 mars 1993.

*Le directeur général des élections et président de la Commission de la représentation électorale,*  
PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.

4894

État sommaire du montant versé au représentant officiel du PARTI COMMUNISTE DU QUÉBEC, monsieur Jacques Hardy, pour la période du 1<sup>er</sup> au 28 février 1993.

1. Frais d'administration	46,70 \$
2. Frais de diffusion du programme politique	—
3. Frais pour coordonner l'action politique des membres	—
<b>TOTAL</b>	<b>46,70 \$</b>

*Le directeur général des élections et président de la Commission de la représentation électorale,*  
PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.

4894

Montant de 158 323,92 \$ versé à la représentante officielle du PARTI QUÉBÉCOIS, madame Rita Dionne-Marsolais, relativement aux frais engagés par le parti pour son administration courante, la diffusion de son programme politique et la coordination de l'action politique de ses membres, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 28 février 1993.

*Le directeur général des élections et président de la Commission de la représentation électorale,*  
PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.

4894

État sommaire du montant versé au représentant officiel du NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE DU QUÉBEC, monsieur John Penner pour la période du 1<sup>er</sup> au 28 février 1993.

1. Frais d'administration	2 195,49 \$
2. Frais de diffusion du programme politique	141,56
3. Frais pour coordonner l'action politique des membres	62,91
<b>TOTAL</b>	<b>2 399,96 \$</b>

*Le directeur général des élections et président de la Commission de la représentation électorale,*  
PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.

4894

Montant de 7 510,38 \$ versé au représentant officiel du PARTI VERT DU QUÉBEC, monsieur Pierre P. Quesnel, relativement aux frais engagés par le parti pour son administration courante, la diffusion de son programme politique et la coordination de l'action politique de ses membres, pour la période du 1<sup>er</sup> février au 31 mars 1993.

*Le directeur général des élections et président de la Commission de la représentation électorale,*  
PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.

4894

## Ministères — Avis concernant les

### Affaires municipales

#### Municipalité de Boileau

Le ministre des Affaires municipales donne avis qu'il a approuvé en date du 23 mars 1993, conformément à l'article 25 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9), la demande de changement de nom du canton de Ponsonby en celui de « municipalité de Boileau », située dans la municipalité régionale de comté de Papineau.

*Le ministre des Affaires municipales,*  
CLAUDE RYAN

4896

#### Municipalité de Saint-Benoît-Labre

Le ministre des Affaires municipales donne avis qu'il a approuvé en date du 23 mars 1993, conformément à l'article 25 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9), la demande de changement de nom de la paroisse de Saint-Benoît Labre en celui de « Municipalité de Saint-Benoît-Labre », située dans la municipalité régionale de comté de Beauce-Sartigan.

*Le ministre des Affaires municipales,*  
CLAUDE RYAN

4896

#### Municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu

Le ministre des Affaires municipales donne avis qu'il a approuvé en date du 23 mars 1993, conformément à l'article 25 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9), la demande de changement de nom de la municipalité de Saint-Blaise en celui de « Municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu », située dans la municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu.

*Le ministre des Affaires municipales,*  
CLAUDE RYAN

4896

#### Municipalité de Saint-Jean-de-Matha

Le ministre des Affaires municipales donne avis qu'il a approuvé en date du 23 mars 1993, conformément à l'article 25 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9), la demande de changement de nom de la paroisse de Saint-Jean-de-Matha en celui de Municipalité de Saint-Jean-de-Matha, située dans la municipalité régionale de comté de Matawinic.

*Le ministre des Affaires municipales,*  
CLAUDE RYAN

4896

#### Municipalité de Saint-Mathias-sur-Richelieu

Le ministre des Affaires municipales, monsieur Claude Ryan, donne avis conformément à l'article 281 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9) qu'il a approuvé, en

date du 23 mars 1993, la résolution numéro 92-10-12798 (23) de la municipalité de Saint-Mathias-sur-Richelieu visant l'extension de ses limites territoriales dans l'eau.

Les limites territoriales de cette municipalité sont modifiées par l'addition du territoire décrit par la ministre de l'Énergie et des Ressources le 1<sup>er</sup> février 1993. Cette description apparaît en annexe.

*Le ministre des Affaires municipales,*  
CLAUDE RYAN

#### DESCRIPTION OFFICIELLE DES LIMITES DU TERRITOIRE AQUATIQUE PROPOSÉ POUR LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIAS-SUR-RICHELIEU, DANS LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE ROUVILLE

Un territoire situé en front de la municipalité de Saint-Mathias-sur-Richelieu, dans la municipalité régionale de comté de Rouville, comprenant une partie de la rivière Richelieu et des îles, le tout renfermé dans les limites ci-après décrites, à savoir: partant du point de rencontre de la ligne séparative des cadastres des paroisses de Saint-Hilaire et de Saint-Mathias et de la rive droite de la rivière Richelieu; de là, successivement, les lignes suivantes: vers le nord-ouest, le prolongement de ladite ligne séparative de cadastres jusqu'à la ligne médiane de la rivière Richelieu; la ligne médiane de ladite rivière en remontant son cours jusqu'à une ligne irrégulière contournant par l'ouest, le nord et l'est un groupe d'îles situé vis-à-vis le lot 3 du cadastre du village de Richelieu et les lots 104, 105 et 106 du cadastre de la paroisse de Saint-Mathias; ladite ligne irrégulière contournant ledit groupe d'îles jusqu'au prolongement de la ligne sud-ouest dudit lot 104; ledit prolongement jusqu'à la rive droite de la rivière Richelieu; enfin, la rive droite de ladite rivière en descendant son cours jusqu'au point de départ; lesquelles limites définissent le territoire aquatique proposé pour la municipalité de Saint-Mathias-sur-Richelieu.

Ministère de l'Énergie et des Ressources  
Service de l'arpentage  
Québec, le 1<sup>er</sup> février 1993

Préparée par: GILLES CLOUTIER,  
*arpenteur-géomètre*

M-226

4896

#### Municipalité de Saint-Armand

Le ministre des Affaires municipales donne avis qu'il a approuvé en date du 23 mars 1993, conformément à l'article 25 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9), la demande de changement de nom de la paroisse de Saint-Armand-Ouest en celui de « municipalité de Saint-Armand », située dans la municipalité régionale de comté de Brome-Missisquoi.

*Le ministre des Affaires municipales,*  
CLAUDE RYAN

4896

### Régie d'assainissement des eaux usées de Boischatel, L'Ange-Gardien, Château-Richer

Avis est donné que le sous-ministre des Affaires municipales a, le 23 avril 1993, conformément aux pouvoirs que la loi lui confère et conformément à l'article 468.11 de la Loi sur les cités et villes et à l'article 580 du Code municipal du Québec, décrété la constitution d'une régie intermunicipale appelée « Régie d'assainissement des eaux usées de Boischatel, L'Ange-Gardien, Château-Richer », laquelle a les fonctions, les pouvoirs et les obligations qui résultent de la loi et de l'entente signée le 12 mars 1993 par la ville de Château-Richer, la paroisse de L'Ange-Gardien et la municipalité de Boischatel, autorisée par les Règlements numéros 250-93, 93-357 et 93-515, telle qu'approuvée le 23 avril 1993.

Conformément aux dispositions des articles 468.11 et 580, le décret constituant la régie intermunicipale entre en vigueur le jour de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

4901

*Le sous-ministre,*  
FLORENT GAGNÉ

### Village de Vaudreuil-sur-le-Lac

Le ministre des Affaires municipales, monsieur Claude Ryan, donne avis conformément à l'article 281 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9) qu'il a approuvé, en date du 23 mars 1993, la résolution numéro 198-92 du village de Vaudreuil-sur-le-Lac visant l'extension de ses limites territoriales dans l'eau.

Les limites territoriales de cette municipalité sont modifiées par l'addition du territoire décrit par la ministre de l'Énergie et des Ressources le 9 février 1993. Cette description apparaît en annexe.

*Le ministre des Affaires municipales,*  
CLAUDE RYAN

### DESCRIPTION OFFICIELLE DES LIMITES DU TERRITOIRE AQUATIQUE PROPOSÉ POUR LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE VAUDREUIL-SUR-LE-LAC, DANS LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE VAUDREUIL-SOULANGES

Un territoire situé en front de la municipalité du village de Vaudreuil-sur-le-Lac, dans la municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges, comprenant la partie du lac des Deux Montagnes renfermée dans les limites ci-après décrites, à savoir: partant du point de rencontre de la ligne sud-ouest du lot 1788 du cadastre de la paroisse de Saint-Michel-de-Vaudreuil et de la rive du lac des Deux-Montagnes; de là, successivement, les lignes et démarcations suivantes: dans le lac des Deux Montagnes en suivant les limites actuelles de la ville de Vaudreuil, une ligne droite jusqu'à un point sur la ligne médiane de ce lac situé à une distance de 1,6 kilomètre, soit un mille, du prolongement de la ligne nord-ouest du lot 1822 dudit cadastre, distance mesurée le long de ladite ligne médiane; puis laissant les limites actuelles de la ville de Vaudreuil, vers le sud, une autre ligne droite jusqu'à un point situé à mi-distance entre la rive ouest de l'île Cadieux et la rive sud du lac des Deux Montagnes; une ligne irrégulière passant à mi-distance entre l'île Cadieux et la rive sud du lac des Deux Monta-

gnes jusqu'au prolongement de la ligne sud-est du 1781 du cadastre de la paroisse de Saint-Michel-de-Vaudreuil; ledit prolongement jusqu'à la rive sud du lac des Deux Montagnes; enfin, dans une direction générale sud-ouest en suivant la rive sud du lac des Deux Montagnes jusqu'au point de départ; lesquels limites définissent le territoire aquatique proposé pour la municipalité du village de Vaudreuil-sur-le-Lac.

Ministère de l'Énergie et des Ressources  
Service de l'arpentage  
Québec, le 9 février 1993

Préparée par: GILLES CLOUTIER,  
*arpenteur-géomètre*

V-57

4896

### Industrie, commerce et technologie

#### Ville de Sainte-Adèle

##### Avis d'autorisation

Le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie donne avis, conformément à l'article 13 de la Loi sur les heures et les jours d'admission dans les établissements commerciaux, qu'il autorise que le public soit admis en dehors des heures prévues à l'article 2 ainsi que les jours visés par l'article 3, dans les établissements commerciaux situés sur le territoire de la ville de Sainte-Adèle et ce, pour la période du 1<sup>er</sup> mai 1993 au 30 avril 1994 inclusivement.

Québec, le 14 avril 1993

*Le ministre de l'Industrie,*  
*du Commerce et de la Technologie,*  
GÉRALD TREMBLAY

4895

#### Vieux-Québec et l'axe Saint-Paul/Vieux Port

##### Avis d'autorisation

Le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie donne avis, conformément à l'article 13 de la Loi sur les heures et les jours d'admission dans les établissements commerciaux, qu'il autorise que le public soit admis en dehors des heures prévues à l'article 2 ainsi que les jours visés par l'article 3, dans les établissements commerciaux situés sur le territoire du secteur du Vieux-Québec et de l'axe Saint-Paul/Vieux-Port, délimité à l'ouest par l'extrémité nord-ouest de la Fortification, la porte Saint-Jean, la porte Kent, la porte Saint-Louis et la Fortification jusqu'à la Citadelle, au sud par la Citadelle, la terrasse Dufferin et la falaise jusqu'à l'extrémité sud de la rue Petit Champlain, à l'est par le boulevard Champlain, place Marché Champlain et la rue Dalhousie jusqu'à la rive sud du Bassin Louise et au nord le long de la rive sud du Bassin Louise jusqu'à la hauteur du carré Parent, le carré Parent, la ruelle Légaré, la côte Dinan, la côte du Palais et la côte Samson jusqu'à l'extrémité nord-ouest de la Fortification et ce, pour la période du 15 avril 1993 au 14 avril 1994.

Québec, le 7 avril 1993

*Le ministre de l'Industrie,  
du Commerce et de la Technologie,*  
GÉRALD TREMBLAY

4895

## Office des professions du Québec

### Avis de radiation permanente

L'Office des professions du Québec donne avis, par les présentes, conformément à l'article 182 du Code des professions (L.R.Q., c. C-26), que le Comité de discipline a radié, de façon permanente, monsieur Jack Shore du Tableau de la Corporation professionnelle des pharmaciens du Québec, en vertu de deux décisions rendues le 14 janvier 1993.

*Le président de l'Office  
des professions du Québec,*  
THOMAS J. MULCAIR

86384

### Avls de radiation

L'Office des professions du Québec donne avis, par les présentes, conformément à l'article 182 du Code des professions (L.R.Q., c. C-26), que le Bureau a radié le docteur Lucie Dion du Tableau de la Corporation professionnelle des médecins du Québec, en vertu d'une résolution adoptée le 18 février 1993.

*Le président de l'Office  
des professions du Québec,*  
THOMAS J. MULCAIR

86386

### Avis de révocation de permis et de radiation permanente

L'Office des professions du Québec donne avis, par les présentes, conformément à l'article 182 du Code des professions (L.R.Q., c. C-26), que le Comité de discipline de la Corporation professionnelle des médecins du Québec a révoqué le permis et radié de façon permanente monsieur Roger R. Lemieux en vertu d'une décision rendue le 8 février 1993.

*Le président de l'Office  
des professions du Québec,*  
THOMAS J. MULCAIR

86387

### Avis de radiation permanente

L'Office des professions du Québec donne avis, par les présentes, conformément à l'article 182 du Code des professions (L.R.Q., c. C-26), que le Comité de discipline a radié, de façon permanente, monsieur Zsolt Pogany du Tableau de la Chambre des notaires du Québec, en vertu d'une décision rendue le 26 novembre 1992.

*Le président de l'Office  
des professions du Québec,*  
THOMAS J. MULCAIR

86385

## Proclamations

[L.S.] MARTIAL ASSELIN, C.P. C.R.  
Gouvernement  
du Québec

### Proclamation

CONCERNANT la cessation de la juridiction de la Cour municipale de la ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac sur le territoire de la paroisse de Saint-Placide

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC PROCLAME CE QUI SUIT:

À compter du trente et unième jour après la publication de la présente proclamation à la *Gazette officielle du Québec*, le territoire de la paroisse de Saint-Placide sera soustrait de la juridiction de la cour municipale établie dans la ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

### RAPPEL:

La présente proclamation fait suite au décret du gouvernement du Québec numéro 330-93, adopté le 17 mars 1993 suivant la recommandation du ministre de la Justice et du ministre des Affaires municipales.

En vertu de l'article 208 de la Loi sur les cours municipales et modifiant diverses dispositions législatives (1989, c. 52), le retrait du territoire d'une municipalité de la compétence de la cour municipale d'une autre municipalité est assujéti aux règles en vigueur le 31 mars 1991.

En vertu de l'article 7.1 de la Loi sur les cours municipales (L.R.Q., c. C-72), le conseil d'une municipalité peut, par le vote affirmatif de sa majorité de ses membres, adopter un règlement abrogeant un règlement soumettant son territoire à la juridiction de la cour municipale d'une autre municipalité.

En vertu de l'article 7.2 de cette loi, une copie certifiée conforme de ce règlement doit être transmise au gouvernement, accompagnée d'une requête demandant son approbation ainsi que l'émission d'une proclamation décrétant sa mise en vigueur.

À sa séance du 11 avril 1988, le conseil de la paroisse de Saint-Placide a adopté le règlement numéro 1-88 soumettant son territoire à la juridiction de la Cour municipale de la ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

À sa séance du 4 mai 1992, le conseil de la paroisse de Saint-Placide a adopté, conformément à l'article 7.1, le règlement numéro 03-05-92 abrogeant le règlement numéro 1-88 soumettant son territoire à la juridiction de la Cour municipale de la ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

Une copie certifiée conforme de ce règlement portant le numéro 03-05-92 a été transmise au ministre de la Justice, accompagnée d'une requête demandant son approbation ainsi que l'émission d'une proclamation décrétant sa mise en vigueur.

En vertu de l'article 7.3 de cette loi, le gouvernement peut, à sa discrétion, donner son approbation au règlement et un tel règlement entre en vigueur à une date qui ne doit pas être plus rapprochée que trente jours de la publication de la proclamation du gouvernement à la *Gazette officielle du Québec*.

La cessation de la juridiction de la Cour municipale de la ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac sur le territoire de la paroisse de Saint-Placide ne va pas à l'encontre de l'intérêt de la justice.

Il n'y a pas, à la Cour municipale de la ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, de causes pendantes à l'égard du territoire de la paroisse de Saint-Placide.

Par le décret numéro 330-93 du 17 mars 1993, le gouvernement a approuvé le règlement numéro 03-05-92 de la paroisse de Saint-Placide abrogeant le règlement numéro 1-88 soumettant son territoire à la juridiction de la Cour municipale de la ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

Québec, le 17 mars 1993

*Le sous-procureur général,*  
JACQUES CHAMBERLAND

Libro: 509  
Folio: 120

4906

[L.S.] MARTIAL ASSELIN, C.P. C.R.  
Gouvernement  
du Québec

#### Proclamation

CONCERNANT la cessation de la juridiction de la Cour municipale de la ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac sur le territoire de la paroisse d'Oka

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC PROCLAME CE QUI SUIT:

À compter du trente et unième jour après la publication de la présente proclamation à la *Gazette officielle du Québec*, le territoire de la paroisse d'Oka sera soustrait de la juridiction de la Cour municipale établie dans la ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

#### RAPPEL:

La présente proclamation fait suite au décret du gouvernement du Québec numéro 328-93, adopté le 17 mars 1993 suivant la recommandation du ministre de la Justice et du ministre des Affaires municipales.

En vertu de l'article 208 de la Loi sur les cours municipales et modifiant diverses dispositions législatives (1989, c. 52), le retrait du territoire d'une municipalité de la compétence de la Cour municipale d'une autre municipalité est assujéti aux règles en vigueur le 31 mars 1991.

En vertu de l'article 7.1 de la Loi sur les cours municipales (L.R.Q., c. C-72), le Conseil d'une municipalité peut, par le vote affirmatif de la majorité de ses membres, adopter un règlement abrogeant un

règlement soumettant son territoire à la juridiction de la cour municipale d'une autre municipalité.

En vertu de l'article 7.2 de cette loi, une copie certifiée conforme de ce règlement doit être transmise au gouvernement, accompagnée d'une requête demandant son approbation ainsi que l'émission d'une proclamation décrétant sa mise en vigueur.

À sa séance du 5 juillet 1982, le Conseil de la paroisse d'Oka a adopté le Règlement numéro 82-7 soumettant son territoire à la juridiction de la Cour municipale de la ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

À sa séance du 6 avril 1992, le Conseil de la paroisse d'Oka a adopté, conformément à l'article 7.1, le Règlement numéro 92-1 abrogeant le Règlement numéro 82-7 soumettant son territoire à la juridiction de la Cour municipale de la ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

Une copie certifiée conforme de ce règlement portant le numéro 92-1 a été transmise au ministre de la Justice, accompagnée d'une requête demandant son approbation ainsi que l'émission d'une proclamation décrétant sa mise en vigueur.

En vertu de l'article 7.3 de cette loi, le gouvernement peut, à sa discrétion, donner son approbation au règlement et un tel règlement entre en vigueur à une date qui ne doit pas être plus rapprochée que trente jours de la publication de la proclamation du gouvernement à la *Gazette officielle du Québec*.

La cessation de la juridiction de la Cour municipale de la ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac sur le territoire de la paroisse d'Oka ne va pas à l'encontre de l'intérêt de la justice.

Il n'y a pas, à la Cour municipale de la ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, de causes pendantes à l'égard du territoire de la paroisse d'Oka.

Par le décret numéro 328-93 du 17 mars 1993, le gouvernement a approuvé le Règlement numéro 92-1 de la paroisse d'Oka abrogeant le Règlement numéro 82-7 soumettant son territoire à la juridiction de la Cour municipale de la ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

Québec, le 17 mars 1993

*Le sous-procureur général,*  
JACQUES CHAMBERLAND

Libro: 509  
Folio: 118

4906

[L.S.] MARTIAL ASSELIN, C.P. C.R.  
Gouvernement  
du Québec

#### Proclamation

CONCERNANT la cessation de la juridiction de la Cour municipale de la ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac sur le territoire du village de Saint-Placide

## LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC PROCLAME CE QUI SUIT:

À compter du trente et unième jour après la publication de la présente proclamation à la *Gazette officielle du Québec*, le territoire du village de Saint-Placide sera soustrait de la juridiction de la cour municipale établie dans la ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

## RAPPEL:

La présente proclamation fait suite au décret du gouvernement du Québec numéro 331-93, adopté le 17 mars 1993 suivant la recommandation du ministre de la Justice et du ministre des Affaires municipales.

En vertu de l'article 208 de la Loi sur les cours municipales et modifiant diverses dispositions législatives (1989, c. 52), le retrait du territoire d'une municipalité de la compétence de la cour municipale d'une autre municipalité est assujéti aux règles en vigueur le 31 mars 1991.

En vertu de l'article 7.1 de la Loi sur les cours municipales (L.R.Q., c. C-72), le conseil d'une municipalité peut, par le vote affirmatif de la majorité de ses membres, adopter un règlement abrogeant un règlement soumettant son territoire à la juridiction de la cour municipale d'une autre municipalité.

En vertu de l'article 7.2 de cette loi, une copie certifiée conforme de ce règlement doit être transmise au gouvernement, accompagnée d'une requête demandant son approbation ainsi que l'émission d'une proclamation décrétant sa mise en vigueur.

À sa séance du 12 mai 1987, le conseil du village de Saint-Placide a adopté le règlement numéro 126.87 soumettant son territoire à la juridiction de la Cour municipale de la ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

À sa séance du 14 avril 1992, le conseil du village de Saint-Placide a adopté, conformément à l'article 7.1, le règlement numéro 171.92 abrogeant le règlement numéro 126.87 soumettant son territoire à la juridiction de la Cour municipale de la ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

Une copie certifiée conforme de ce règlement portant le numéro 171.92 a été transmise au ministre de la Justice, accompagnée d'une requête demandant son approbation ainsi que l'émission d'une proclamation décrétant sa mise en vigueur.

En vertu de l'article 7.3 de cette loi, le gouvernement peut, à sa discrétion, donner son approbation au règlement et un tel règlement entre en vigueur à une date qui ne doit pas être plus rapprochée que trente jours de la publication de la proclamation du gouvernement à la *Gazette officielle du Québec*.

La cessation de la juridiction de la Cour municipale de la ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac sur le territoire du village de Saint-Placide ne va pas à l'encontre de l'intérêt de la justice.

Il n'y a pas, à la Cour municipale de la ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, de causes pendantes à l'égard du territoire du village de Saint-Placide.

Par le décret numéro 331-93 du 17 mars 1993, le gouvernement a approuvé le règlement numéro 171.92 du village de Saint-Placide abrogeant le règlement numéro 126.87 soumettant son territoire à la juridiction de la Cour municipale de la ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

Québec, le 17 mars 1993

*Le sous-procureur général,*  
JACQUES CHAMBERLAND

Libro: 509

Folio: 121

4906

[L.S.] MARTIAL ASSELIN, C.P. C.R.

Gouvernement  
du Québec

## Proclamation

CONCERNANT la cessation de la juridiction de la Cour municipale de la ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac sur le territoire de la paroisse de Saint-Joseph-du-Lac

## LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC PROCLAME CE QUI SUIT:

À compter du trente et unième jour après la publication de la présente proclamation à la *Gazette officielle du Québec*, le territoire de la paroisse de Saint-Joseph-du-Lac sera soustrait de la juridiction de la Cour municipale établie dans la ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

## RAPPEL:

La présente proclamation fait suite au décret du gouvernement du Québec numéro 329-93, adopté le 17 mars 1993 suivant la recommandation du ministre de la Justice et du ministre des Affaires municipales.

En vertu de l'article 208 de la Loi sur les cours municipales et modifiant diverses dispositions législatives (1989, c. 52), le retrait du territoire d'une municipalité de la compétence de la Cour municipale d'une autre municipalité est assujéti aux règles en vigueur le 31 mars 1991.

En vertu de l'article 7.1 de la Loi sur les cours municipales (L.R.Q., c. C-72), le Conseil d'une municipalité peut, par le vote affirmatif de la majorité de ses membres, adopter un règlement abrogeant un règlement soumettant son territoire à la juridiction de la cour municipale d'une autre municipalité.

En vertu de l'article 7.2 de cette loi, une copie certifiée conforme de ce règlement doit être transmise au gouvernement, accompagnée d'une requête demandant son approbation ainsi que l'émission d'une proclamation décrétant sa mise en vigueur.

À sa séance du 2 novembre 1981, le Conseil de la paroisse de Saint-Joseph-du-Lac a adopté le Règlement numéro 3-81 soumettant son territoire à la juridiction de la Cour municipale de la ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

À sa séance du 4 mai 1992, le Conseil de la paroisse de Saint-Joseph-du-Lac a adopté, conformément à l'article 7.1, le Règlement numéro 9-92 abrogeant le Règlement numéro 3-81 soumettant son territoire à la juridiction de la Cour municipale de la ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

Une copie certifiée conforme de ce règlement portant le numéro 9-92 a été transmise au ministre de la Justice, accompagnée d'une requête demandant son approbation ainsi que l'émission d'une proclamation décrétant sa mise en vigueur.

En vertu de l'article 7.3 de cette loi, le gouvernement peut, à sa discrétion, donner son approbation au règlement et un tel règlement entre en vigueur à une date qui ne doit pas être plus rapprochée que trente jours de la publication de la proclamation du gouvernement à la *Gazette officielle du Québec*.

La cessation de la juridiction de la Cour municipale de la ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac sur le territoire de la paroisse de Saint-Joseph-du-Lac ne va pas à l'encontre de l'intérêt de la justice.

Il n'y a pas, à la Cour municipale de la ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, de causes pendantes à l'égard du territoire de la paroisse de Saint-Joseph-du-Lac.

Par le décret numéro 329-93 du 17 mars 1993, le gouvernement a approuvé le Règlement numéro 9-92 de la paroisse de Saint-Joseph-du-Lac abrogeant le Règlement numéro 3-81 soumettant son territoire à la juridiction de la Cour municipale de la ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

Québec, le 17 mars 1993

*Le sous-procureur général,*  
JACQUES CHAMBERLAND

Libro: 509  
Folio: 119

4906

## Renseignements sur les compagnies — Loi concernant les

### Reprise d'existence — Avis de

La ministre déléguée aux Finances donne avis qu'elle a délivré un certificat de reprise d'existence à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de délivrance du certificat	Dispositions particulières
1864-3908 ASSOCIATION DES RÉSIDENTS ET PROPRIÉTAIRES DU LAC LAFRENIÈRE NOTRE-DAME-DE-LA-MERCI	1993 04 02	Aucune
1253-6322 LA CIE DE CONSTRUCTION DIVISION LTÉE	1993 04 14	Aucune
1243-0120 CLUB DE PÊCHE BEAU-SOLEIL	1993 04 14	Aucune
1849-1423 LES GRANGES RONDES INC.	1993 04 06	Aucune
2543-1735 GROUPE TOURS PLUS INC.	1993 04 20	Aucune
1469-8765 LES JAYCEES DE L'OUEST DE L'ÎLE (JEUNE CHAMBRE)	1993 04 02	Aucune
1850-4068 REGROUPEMENT DES ORGANISMES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE MONTMAGNY-SUD	1993 04 14	Aucune
1159-3662 RESTAURANT BELLE-VILLE INC.	1993 04 14	Aucune

Dénomination sociale	Date de délivrance du certificat	Dispositions particulières
2311-1966 SECRETARIAT DES ORGANISMES VOLONTAIRES DE LAVAL	1993 04 14	Aucune
1568-9656 SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT D'HAUTERIVE	1993 04 14	Aucune
2421-7390 TRANSPORT ADAPTÉ CONTRECOEUR INC.	1993 04 14	Aucune

La ministre déléguée aux finances,  
LOUISE ROBIC

4891

## Vente par licitation

Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Montréal  
Nos 500-05-006075-921  
500-18-000137-936

Conformément à un jugement rendu par le protonotaire spécial en date du 15 mars 1993 ordonnant la licitation ci-après décrite:

**GILLES SPRATT**, partie demanderesse, contre **CLAUDE SPRATT**, **SIMONE DELAROSBIL**, **ROMÉO DROUIN**, **ALBERT SPRATT**, **ZOE MAILLOUX**, parties défenderesses, et **LE RÉGISTRATEUR** de Montréal, mis en cause.

« Un emplacement ayant front sur la rue Christophe-Colomb en la ville de Montréal, connu et désigné comme étant le lot cinq cent trente-cinq de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois cent vingt-huit (328-535), aux plan et livre de renvoi officiels du village de la Côte-Saint-Louis, mesurant, ledit emplacement, vingt-cinq pieds (25 pi) de largeur, par cent pieds (100 pi) de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins.

Avec toutes les bâtisses dessus construites, portant les numéros 4610, 4612 et 4614 de ladite rue Christophe-Colomb en la ville de Montréal, dont les murs latéraux sont mitoyens, circonstances et dépendances.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes y constituées, le tout sans exception ni réserve.

Sujet, ledit emplacement, à une servitude mutuelle de droit de vue telle que créée par acte de servitude reçu devant Fernand Poirier, notaire, le dix-neuf novembre, mil neuf cent soixante-deux (1962) et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 1639443. »

La mise à prix est fixée à 89 900,00 \$, soit 50 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

L'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication 44 950,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 8.119, le SEIZIÈME jour de JUIN 1993 à TREIZE heures.

Le shérif adjoint,  
MICHEL PELLERIN

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Montréal, le 30 avril 1993

86423

## Ventes par shérif

### Baie-Comeau

Vente immobilière  
Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Baie-Comeau  
No 655-05-000050-922  
S. 655-18-000002-934

**MICHEL MILLER INC.**, partie demanderesse, contre **ALAIN VERREAULT** et **MARC BERNARD**, partie défenderesse.

« La subdivision un de la subdivision trois du bloc X (bloc X-3-1) et la subdivision un de la subdivision un du bloc cinquante-sept (bloc 57-1-1), aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel du canton de Laflèche, division d'enregistrement de Saguenay.

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances et plus particulièrement l'immeuble portant le numéro 1850, boulevard Laflèche, Baie-Comeau. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé au shérif de Baie-Comeau, est fixé à la somme de 101 010,00 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales.

Pour être vendu aux enchères au bureau de la division d'enregistrement de Saguenay, 71, Mance, palais de justice, Baie-Comeau, G4Z 1N2, le DIX-SEPTIÈME jour de JUIN à DIX heures.

*La shérif adjointe,*  
MARTINE BABIN

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Baie-Comeau, le 29 avril 1993

86427

### Bedford

Ordonnance de saisie et vente immobilière  
Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Bedford  
No 455-05-000264-924  
S. 455-1-000002-939

**BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT**, corporation constituée par une loi du Parlement du Canada, ayant son siège social au 800, place Victoria, Tour de la Bourse, 46<sup>e</sup> étage, ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre **RÉSIDENCES VAL SUTTON NO 15 INC.**, corporation constituée en vertu de la Loi sur les compagnies du Québec, ayant son siège social à Sutton, au 79 de la rue Principale, province de Québec, et **RÉSIDENCES VAL SUTTON NO 17 INC.**, corporation constituée en vertu de la Loi sur les compagnies du Québec, ayant son siège social à Sutton, au 79 de la rue Principale, province de Québec, et **RÉSIDENCES VAL SUTTON NO 18 INC.**, corporation constituée en vertu de la Loi sur les compagnies du Québec, ayant son siège social à Sutton, au 79 de la rue Principale, province de Québec, et **RÉSIDENCES VAL SUTTON INC.**, corporation constituée en vertu de la Loi sur les compagnies du Québec, ayant son siège social à Sutton, au 79 de la rue Principale, province de Québec, et **VAL SUTTON RESTAURATION INC.**, corporation constituée en vertu de la Loi sur les compagnies du Québec, ayant son siège social à Sutton, au 79 de la rue Principale, province de Québec, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** du bureau de la division d'enregistrement de Brome, ayant son bureau au 15, chemin Saint-Paul, Lac-Brome, C.P. 40, province de Québec, mis en cause ès qualités.

«Le lot numéro un de la subdivision officielle du lot originaire numéro huit cent cinquante-trois (853-1), aux plan et livre de renvoi officiels pour le canton de Sutton, municipalité du canton de Sutton, division d'enregistrement de Brome.

Avec toutes les bâtisses et améliorations y érigées ou en voie de construction, et comprenant les machinerie, outillage, équipement, ameublement, engins, fournaies, bouilloires, moteurs et accessoires qui y sont placés pour servir à l'exploitation de son entreprise, le tout immeuble par nature ou destination, sujet à un bail emphytéotique entre Mont Sutton Inc. et Résidences Val Sutton Inc., reçu par Hélène Couture, notaire, le 13 avril 1987 et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Brome sous le numéro 151086.»

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque certifié fait au nom du shérif du district de Bedford, conformément à l'article 670e du Code de procédure civile, est fixé à 185 925,00 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 71).

Cette vente sera faite sous réserve de la Loi sur l'acquisition des terres agricoles par des non-résidents (L.R.Q., c. A-4.1) et sous réserve de la Loi concernant les droits sur les transferts de terrains (L.R.Q., c. D-17).

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Brome, 550, chemin Knowlton, ville de Lac-Brome, le MER-CREDI VINGT-TROISIÈME jour de JUIN 1993 à QUATORZE heures.

*La shérif adjointe,*  
FRANCINE NADEAU

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Cowansville, le 23 avril 1993

86382

### Hull

Bref de saisie-exécution immobilière  
Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Hull  
Nos 550-18-001627-930  
550-05-000115-926

**BANQUE ROYALE DU CANADA**, demanderesse, contre **GRAHAM MICHAEL ROLPH** et **MARIE ANNE NICOLE SIGOUIN**, défenderesses.

#### Désignation

Un immeuble désigné, sur le cadastre du canton de Hull, division d'enregistrement de Gatineau, comme étant la subdivision numéro cinquante et un du lot originaire numéro cinq «B» (5B-51), rang Sept (rg VII).

Avec tous les bâtiments qui s'y trouvent, et avec ses circonstances et dépendances, l'immeuble portant le numéro 4 de la rue Ducaume à Gatineau (Québec), J8T 5K5.

Avec toutes les servitudes, apparentes ou non, qui existent à son profit et à la charge, notamment, une servitude de ligne électrique grevant l'immeuble au profit de la Commission hydroélectrique du Québec, aux termes d'un acte passé sous seing privé et devant témoins, le seize août mil neuf cent soixante-douze (16 août 1972), acte dont l'original a été enregistré à Maniwaki (division de Gatineau), le vingt-six septembre mil neuf cent soixante-douze (26 septembre 1972), sous le numéro 104599.

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication est de 21 925,00 \$. Ce montant minimum, fixé par le shérif, est égal à vingt-cinq pour cent (25 %) de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 27). Ce montant devra être payé, soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances et au moment de l'adjudication.

Cette vente sera également assujettie à la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières sauf les exceptions prévues par ladite loi.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Gatineau, 266, rue Notre-Dame, Maniwaki (Québec), le VINGT-DEUXIÈME jour de JUIN 1993 à DIX heures.

*Le shérif adjoint,*  
GÉRARD LACROIX

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Hull, le 16 avril 1993 86377

### Montréal

Ordonnance de saisie et vente immobilière  
Canada — Province de Québec  
Cour fédérale du Canada — Division de première instance  
No ITA-5052-90  
500-18-000558-917

Dans l'affaire de la Loi de l'impôt sur le revenu et dans l'affaire d'une cotisation ou des cotisations établies par le ministre du Revenu national, partie demanderesse, contre KAREN FRANKEL SCHIFF, 381, avenue Melville, Westmount, Québec, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un emplacement ayant front sur l'avenue Melville à Westmount, connu et désigné comme étant le lot portant le numéro trente-cinq de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent quarante-quatre (244-35), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, division d'enregistrement de Montréal.

Avec bâtisse y érigée portant le numéro 381 de l'avenue Melville, en la ville de Westmount.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, sans exception ni réserve, et spécialement à une servitude de droit de vue, qui sera enregistrée au bureau d'enregistrement de Montréal incessamment, le tout sans exception ni réserve.

Tel que le tout appert dans le certificat de localisation préparé par Yvon Ethier, Québec, arpenteur, le vingt-neuf juillet mil neuf cent quatre-vingt-six (1986).»

La mise à prix est fixée à 157 500,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre

des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 8.119, le DIX-SEPTIÈME jour de JUIN 1993 à TREIZE heures.

*Le shérif adjoint,*  
MICHEL PELLERIN

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Montréal, le 30 avril 1993 86424

### Québec

Ordonnance de saisie et vente immobilière  
Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Québec  
C.S.Q. 200-05-002462-922  
S. 200-18-000047-934

BANQUE DE NOUVELLE ÉCOSSE, corporation bancaire dûment incorporée en vertu de la Loi sur les banques et ayant une succursale au 2, place Québec, ville et district de Québec, province de Québec, partie demanderesse, contre QUINCAILLERIE GINGRAS INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social sis au 1222, Marie-Victorin à Saint-Nicolas, province de Québec, partie défenderesse.

« Un emplacement connu et désigné comme étant composé de :

A) la resubdivision un de la subdivision trois du lot originaire cent dix-huit (118-3-1) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Nicolas, division d'enregistrement de Lévis;

B) la subdivision un dudit lot originaire cent dix-huit (118-1) dudit cadastre;

C) la resubdivision trois de la subdivision trois du lot originaire cent dix-huit (118-3-3) dudit cadastre;

D) une partie non subdivisée du lot cent quinze (115 ptie n.s.) dudit cadastre. De figure irrégulière, bornée vers le nord-ouest et le nord-est par le résidu dudit lot 115, vers le sud-est par le lot 656, le lot 119 et le lot 118-1 ci-dessus décrit et vers le sud-ouest par le lot 120; mesurant trois mètres et cinq centièmes (3,05 m) dans sa ligne nord-est et trente-cinq mètres et un centième (35,01 m) dans sa ligne nord-ouest.

Avec bâtiments dessus construits et notamment celui portant le numéro d'immeuble 1222, route Marie-Victorin, Saint-Nicolas, province de Québec, ainsi que tous édifices, améliorations et accessoires y érigés, incluant sa restriction la maison mobile y placée à perpétuelle demeure ou incorporée par le débiteur.

Le tout tel que démontré par un liseré rouge sur un plan préparé par Laurent Beurivage, arpenteur-géomètre, dont copie demeure annexée à l'original des présentes après avoir été reconnue véritable et signée pour identification par les parties et le notaire soussigné.»

La mise à prix est fixée à dix sept mille dollars (17 000,00 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Cette vente est faite sous réserve de la Loi sur l'acquisition des terres agricoles par des non-résidents (L.R.Q., c. A-4.1).

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Lévis, 45B, rue Desjardins, Lévis, QC, le VINGT ET UNIÈME jour de JUIN 1993 à DIX heures.

*Le shérif adjoint,*  
DANIELLE CORRIVEAU

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Québec, le 15 mai 1993

86409

## Ventes pour taxes, avis de publication

### Municipalité régionale de comté d'Acton

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, Yvan Talbot, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité régionale de comté, que, conformément à l'article 1027 du Code municipal, la liste des immeubles devant être vendus à l'enchère publique, le 10 juin 1993, à 10 heures, à la salle du conseil de la M.R.C. d'Acton, située au 1035, rue Beaugrand à Acton Vale, pour non-paiement de taxes municipales et/ou scolaires et les frais encourus, a été publiée au journal «La Pensée de Bagot», à deux reprises, soit les 18 et 25 avril 1993.

Acton Vale, le 28 avril 1993

86380

*Le secrétaire-trésorier,*  
YVAN TALBOT

### Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Maurice

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Maurice, conformément au Code municipal, qu'un avis de vente d'immeubles pour non-paiement des taxes a été publié au journal «l'Écho de La Tuque», les 11 et 25 avril 1993.

La Tuque, le 26 avril 1993

86379

*Le secrétaire-trésorier,*  
GAÉTAN DUCHESNEAU

### Municipalité régionale de comté de la Haute-Côte-Nord

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, Alain Tremblay, secrétaire-trésorier de la municipalité régionale de comté de la Haute-Côte-Nord, que conformément à l'article 1027 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1), l'avis public des immeubles qui seront vendus pour taxes a été publié à deux reprises au journal «Plein Jour sur Saguenay», les 19 et 26 avril 1993.

Donné aux Escoumins, le 28 avril 1993

86374

*Le secrétaire-trésorier,*  
ALAIN TREMBLAY

### Municipalité régionale de comté de la Rivière-du-Nord

Avis public est, par la présente, donné par la soussignée, secrétaire-trésorière de la municipalité régionale de comté de La Rivière-du-Nord, que l'avis et la liste des immeubles à être vendus le 10 juin 1993, pour défaut de paiement de l'impôt foncier, ont été publiés au journal «Le Mirabel», aux éditions du 22 et du 29 avril 1993, conformément à la loi.

Saint-Jérôme, le 30 avril 1993

86462

*La secrétaire-trésorière,*  
CAROLE LEDUC

### Municipalité régionale de comté de Lotbinière

Avis public est, par la présente, donné par le secrétaire-trésorier de la municipalité régionale de comté de Lotbinière que la liste de tous les immeubles situés dans la M.R.C. de Lotbinière et affectés au paiement des taxes municipales et/ou scolaires et l'avis public qui l'accompagne ont été publiés en la manière ordinaire dans les municipalités (au cours du mois d'avril 1993) où sont situés les immeubles annoncés en vente, et deux fois au journal régional «Le Peuple de Lotbinière», soit le 19 avril 1993 et le 26 avril 1993 ainsi qu'au «Beauce Médias» le 19 avril 1993 et le 26 avril 1993.

Sainte-Croix, le 28 avril 1993

86428

*Le secrétaire-trésorier et  
coordonnateur à l'aménagement,*  
DANIEL PATRY

### Municipalité régionale de comté des Basques

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité régionale de comté des Basques, que la publication de l'avis et de la liste des immeubles à être vendus le 10 juin 1993 pour défaut de paiement de taxes, ont été publiés au journal «L'Hebdo-Réveil de Trois-Pistoles», aux éditions des 18 et 25 avril 1993, conformément à l'article 1027 du Code municipal.

Trois-Pistoles, le 26 avril 1993

86371

*Le secrétaire-trésorier,*  
FRANÇOIS GOSSELIN

**Municipalité régionale de comté du Bas-Richelieu**

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité régionale de comté du Bas-Richelieu, que l'avis et la liste des immeubles à être vendus, le 10 juin 1993, pour défaut de paiement de taxes, ont été publiés au journal « La Voix », aux éditions des 18 et 25 avril 1993, conformément à l'article 1027 du Code municipal.

Sorel, le 5 mai 1993

86458

*Le secrétaire-trésorier,*  
DENIS BOISVERT

**Ville de Westmount**

Avis est, par les présentes, donné par le soussigné, greffier adjoint de la ville de Westmount, que conformément à l'article 514 de la Loi sur les cités et villes, l'avis et la liste des immeubles devant être vendus pour défaut de paiement de taxes, le 26 mai 1993, ont été publiés à deux reprises aux journaux « The Gazette » et « Le Devoir », soit les 23 et 28 avril 1993.

Westmount, le 28 avril 1993

86365

*Le greffier adjoint,*  
ME JEAN FORTIER

**Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-François**

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, Claude Brochu, secrétaire-trésorier de la municipalité régionale de comté du Haut-Saint-François, que l'avis et la liste des immeubles à être vendus le 10 juin 1993, pour défaut de paiement de taxes, ont été publiés au journal « La Tribune », aux éditions du 29 et du 30 avril 1993, conformément à l'article 1027 du Code municipal (L.R.Q., c. C-27.1).

Cookshire, le 30 avril 1993

86457

*Le secrétaire-trésorier,*  
CLAUDE BROCHU

**Municipalité régionale de comté du Val-Saint-François**

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la MRC du Val-Saint-François, qu'en vertu de l'article 1027 du Code municipal, la liste des immeubles qui seront vendus à l'enchère publique, le 10 juin 1993, a été publiée au journal « La Tribune » dans son édition du 20 avril 1993 et une deuxième publication a été faite le 22 avril 1993.

Richmond, le 23 avril 1993

86381

*Le secrétaire-trésorier,*  
MARTIN LAFLEUR

**Ville de Sainte-Catherine**

Avis public est, par les présentes, donné par la soussignée, greffière de la ville de Sainte-Catherine, que conformément à l'article 514 de la Loi sur les cités et villes, l'avis public et la liste des immeubles devant être vendus à l'enchère pour défaut de paiement de taxes, en la salle du Conseil, au Centre communautaire, sis au 5365, boulevard Marie-Victorin, le mardi 25 mai 1993, à 10 h 00, ont été publiés au journal local, soit « Le Reflet », dans l'édition du dimanche 18 avril et dans l'édition du dimanche 2 mai 1993.

Sainte-Catherine, le 12 mai 1993

86459

*La greffière,*  
ME CAROLE COUSINEAU

---

**Erratum**

---

**2525-0333 QUÉBEC INC.**

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il corrige l'avis concernant la délivrance d'un certificat de modification, paru à la *Gazette officielle du Québec* le 1993 04 03, à la page 1534, du numéro 14, relativement à « LES INVESTISSEURS DU QUÉBEC G.R.D.S.M. INC. », de façon à ce que l'ancien nom se lise « LES INVESTISSEURS DU QUÉBEC G.R.D.S.M. INC. ».

4899

*L'inspecteur général des institutions financières,*  
JEAN-MARIE BOUCHARD  
2525-0333

**THÉÂTRE LE CLOU**

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il corrige l'avis de lettres patentes supplémentaires, paru à la *Gazette officielle du Québec* le 1993 04 10, à la page 1638, du numéro 15, relativement à « THÉÂTRE LE CLOU », de façon à ce que la date de constitution se lise: 1989 10 19.

4898

*L'inspecteur général des institutions financières,*  
JEAN-MARIE BOUCHARD  
2737-0840

**AVIS**

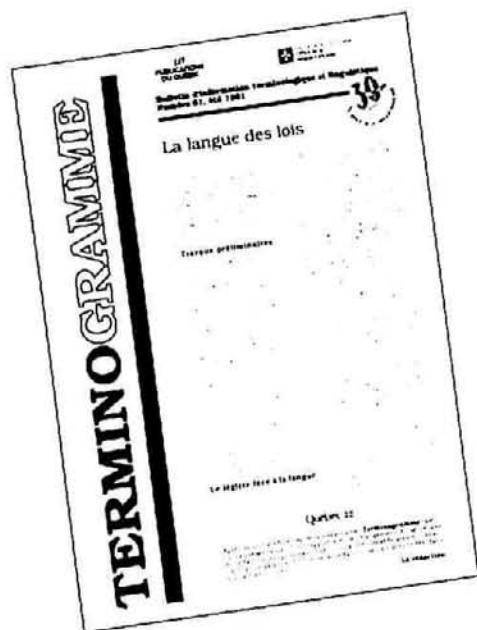
**PAGE BLANCHE**

**NON NUMÉROTÉE**

**MAIS INCLUSE**

**DANS LA PAGINATION**

# TERMINOGRAMME



Un outil indispensable aux terminologues, traducteurs, linguistes et à toute personne soucieuse d'en connaître davantage sur la terminologie:

- des articles de fond sur la terminologie;
- des comptes rendus d'ouvrages linguistiques, de colloques, de séminaires, etc.
- des informations utiles sur les activités du milieu linguistique.

#### Abonnement:

1 an (4 numéros)	32,00 \$
2 ans (8 numéros)	54,00 \$
Aussi disponible au numéro	9,50 \$



## COMMANDE POSTALE

2-109-4 / 03

Nom : \_\_\_\_\_ No compte client : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_ Téléphone : ( \_\_\_\_\_ ) \_\_\_\_\_

TERMINOGRAMME	COÛT	TPS 7%	TVQ 8%	SOUS-TOTAL	QUANT.	TOTAL
Abonnement 1 an — 4 numéros	32,00 \$	2,24 \$	2,74 \$	<b>36,98 \$</b>		
Abonnement 2 ans — 8 numéros	54,00 \$	3,78 \$	4,62 \$	<b>62,40 \$</b>		
Un numéro	9,50 \$	0,67 \$	0,81 \$	<b>10,98 \$</b>		

Cartes de crédit acceptées



Numero \_\_\_\_\_

Date d'échéance \_\_\_\_\_

Banque \_\_\_\_\_

Nom du titulaire \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

**Retourner ce coupon à :**  
 Les Publications du Québec  
 Service à la clientèle  
 Division des abonnements  
 Case postale 1190  
 Outremont (Québec)  
 H2V 4S7

**Abonnement et information :**  
 Téléphone (514) 948-1222  
 (Sans frais) 1 800 465-9266  
 Télécopieur : (514) 278-3030

#### Important :

Paiement par chèque ou mandat-poste à l'ordre de : « Les Publications du Québec ».  
 Prix et conditions de vente modifiables sans préavis.  
 Les prix indiqués sont établis en dollars canadiens.

Également en vente dans nos librairies, chez nos concessionnaires, et chez votre libraire habituel.

Québec



Port de retour garanti  
Gazette officielle du Québec  
1279, boulevard Charest ouest  
Québec  
G1N 4K7

ISSN 0703-5756

---

